

MÉMOIRE PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN LINGUISTIQUE
OFFERTE À
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI
EN VERTU D'UN PROTOCOLE D'ENTENTE
AVEC L'UNIVERSITÉ LAVAL

PAR
NORMAND BOUCHARD

QUATRE AIRES LINGUISTIQUES QUÉBÉCOISES:
ÉTUDE DE RÉGIONALISMES

SEPTEMBRE 1992



Mise en garde/Advice

Afin de rendre accessible au plus grand nombre le résultat des travaux de recherche menés par ses étudiants gradués et dans l'esprit des règles qui régissent le dépôt et la diffusion des mémoires et thèses produits dans cette Institution, **l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)** est fière de rendre accessible une version complète et gratuite de cette œuvre.

Motivated by a desire to make the results of its graduate students' research accessible to all, and in accordance with the rules governing the acceptance and diffusion of dissertations and theses in this Institution, the **Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)** is proud to make a complete version of this work available at no cost to the reader.

L'auteur conserve néanmoins la propriété du droit d'auteur qui protège ce mémoire ou cette thèse. Ni le mémoire ou la thèse ni des extraits substantiels de ceux-ci ne peuvent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

The author retains ownership of the copyright of this dissertation or thesis. Neither the dissertation or thesis, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

Ce mémoire a été réalisé
à l'Université du Québec à Chicoutimi
dans le cadre du programme
de maîtrise en linguistique extensionné
de l'Université Laval
à l'Université du Québec à Chicoutimi

QUATRE AIRES LINGUISTIQUES QUÉBÉCOISES:
ÉTUDE DE RÉGIONALISMES

Ce mémoire de maîtrise ne s'inscrit pas dans le cadre d'un projet de recherche à l'Université du Québec à Chicoutimi ou ailleurs.

La recherche entreprise se veut à la fois théorique et appliquée: d'une part théorique du fait que, dans un premier temps, nous traitons du régionalisme dans sa définition, de son rôle, son histoire et d'autre part appliquée, parce que nous étudions en détail 74 régionalismes québécois.

Ces régionalismes ont été choisis dans quatre aires linguistiques du Québec: soit la région de l'Ouest, la Beauce, la Rive-Sud et le Saguenay-Lac-Saint-Jean.

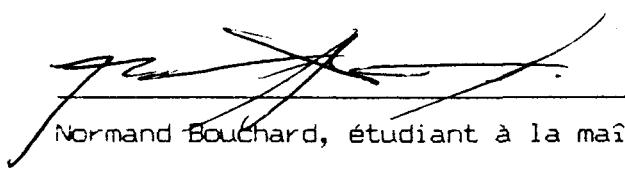
Le travail de recherche se divise en trois principales parties:

- 1- Le choix du sujet et la constitution du corpus de base des régionalismes à partir de vérifications effectuées dans l'Atlas linguistique de l'Est du Canada et dans des ouvrages spécifiques à chacune des régions à l'étude et au Fichier du Trésor de la langue française au Québec de l'Université Laval;
- 2- Une réflexion sur le phénomène du régionalisme: la norme, le rôle, la définition;
- 3- Le traitement des régionalismes québécois retenus: l'entrée, la définition, les enquêtes, la synonymie et l'historique de chacun.

La conclusion générale de la recherche démontre le rôle des régionalismes chez les locuteurs: soit son rôle de suppléance notamment et sa place dans le système linguistique des locuteurs québécois.

Thomas Lavoie

Thomas Lavoie, directeur de recherche



Normand Bouchard, étudiant à la maîtrise

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
CHAPITRE I: GÉNÉRALITÉS	
1.1 Choix du sujet.....	5
1.2 Objectifs.....	6
1.2.1 Objectif général.....	6
1.2.2 Objectifs spécifiques.....	6
1.3 Constitution du corpus.....	7
CHAPITRE II: RÉFLEXION GÉNÉRALE SUR LE PHÉNOMÈNE DU RÉGIONALISME	
2.1 Historique.....	13
2.2 Définition du régionalisme.....	16
2.2.1 Norme et régionalisme.....	18
CHAPITRE III: PRÉSENTATION DES RÉGIONALISMES LEXICAUX	
3.1 Structure des articles.....	23
3.2 Régionalismes lexicaux étudiés.....	26

3.2.1 Région de l'Ouest.....	27
3.2.1.1 Historique de la région	27
3.2.1.2 Liste des régionalismes retenus et analyse	31
3.2.2 Région de la Beauce	61
3.2.2.1 Historique de la région	61
3.2.2.2 Liste des régionalismes retenus et analyse	62
3.2.3 Région de la Rive-Sud	94
3.2.3.1 Historique de la région	94
3.2.3.2 Liste des régionalismes retenus et analyse	96
3.2.4 Région du Saguenay-Lac-Saint-Jean	129
3.2.4.1 Historique de la région	129
3.2.4.2 Liste des régionalismes retenus et analyse	131
CONCLUSION	162
BIBLIOGRAPHIE	166

**ANNEXE I: CARTE: QUATRE AIRES
LINGUISTIQUES QUÉBÉCOISES**

**ANNEXE 2: LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS
UTILISÉS**

INTRODUCTION

Il existe plusieurs études portant sur les régionalismes, que ce soit en France, au Québec, ou ailleurs. On s'intéresse au phénomène du régionalisme depuis longtemps, et en dépit de recherches récentes et élaborées sur la question, aucune ne porte vraiment sur les régionalismes lexicaux propres aux différentes régions ou aires linguistiques du Québec et particulièrement sur les quatre aires linguistiques de notre étude: la Beauce, la Rive-Sud, la région de l'Ouest québécois et le Saguenay-Lac-Saint-Jean.¹ Cependant, le contenu de diverses études ou volumes consultés tels les actes de différents colloques, les ouvrages lexicographiques (Tuaillet, Rézeau, etc.), l'Atlas Linguistique de l'Est du Canada nous apporte des éléments de réflexion pour l'analyse des régionalismes propres aux aires linguistiques québécoises mentionnées plus haut.

La recherche entreprise ici se veut à la fois théorique et appliquée: d'une part théorique du fait que, dans un premier temps, nous traiterons du régionalisme dans sa définition, de son rôle, son histoire, d'autre part appliquée, parce que nous étudierons en détail 74 régionalismes québécois: les enquêtes propres à chacun, les synonymes québécois et français et l'historique.

La recherche se divise en trois importantes parties:

- le choix du sujet et la constitution du corpus de base des régionalismes;
- la réflexion à proprement parler sur le phénomène du régionalisme;
- le traitement des régionalismes québécois retenus.

¹ Voir en annexe (Annexe I) la carte des quatre aires linguistiques québécoises.

Choix du sujet et constitution du corpus.

Ce chapitre aborde en premier lieu la question des motivations quant au choix du sujet comme thèse de maîtrise. On y traite également des objectifs généraux et spécifiques du travail. Suivent les explications détaillées de la constitution du corpus de base, principalement réalisé à partir de l'Atlas linguistique de l'Est du Canada (Dulong) et de certains ouvrages (tels lexiques, glossaires, enquêtes) sur les régionalismes du Québec.

Ainsi, chaque régionalisme est (dans la mesure du possible) attesté dans des ouvrages (de régionalismes) propres à chacune des aires retenues, afin d'en arriver à constituer un corpus final de 74 régionalismes.

Réflexion sur le régionalisme.

Afin de traiter adéquatement les régionalismes du corpus, il a fallu définir clairement le régionalisme, diachroniquement, en le situant dans un contexte historique. Nous nous sommes également arrêté sur l'importante notion de norme en rapport avec les dictionnaires (ici, il s'agit de la norme québécoise).

Traitement des régionalismes québécois.

Alors que les deux premiers chapitres se veulent théoriques, le troisième est plutôt d'ordre pratique, puisqu'il consiste à appliquer les concepts définis préalablement à un corpus de 74 régionalismes.

Tout d'abord, présentation des régionalismes lexicaux (structures des articles): l'entrée, la définition, les enquêtes, la synonymie et l'historique pour chaque régionalisme; ensuite, un bref historique est

dressé pour chacune des régions québécoises retenues. Chaque régionalisme est donc étudié en détail, selon les aspects mentionnés plus haut.

Une conclusion générale démontre clairement le rôle des régionalismes chez les locuteurs: soit son rôle de suppléance notamment et sa place dans le système linguistique des locuteurs québécois.

Par ailleurs, nous constaterons qu'il y a encore à faire en matière de régionalismes, autant pour la cueillette (pour un corpus élargi) que dans le traitement et l'analyse de ceux-ci.

CHAPITRE I:

GÉNÉRALITÉS

CHAPITRE I:

GÉNÉRALITÉS

1.1 CHOIX DU SUJET

L'intérêt de notre recherche réside dans le fait qu'au Québec, il existe de nombreux mots (qu'on appellera régionalismes) qui sont souvent absents des dictionnaires généraux, soit au niveau de leur sens "québécois" ou de leur attestation. Ces régionalismes, riches de sens et encore utilisés dans diverses régions du Québec, méritent une attention particulière, d'où l'intérêt de cette recherche.

Nous avons tous déjà remarqué avec une plus ou moins grande attention que les mots, les expressions, les tournures de phrases varient d'une région à l'autre et aussi en fonction des locuteurs (le vocabulaire des "aînés" et celui des "jeunes" par exemple). Ces mots (qu'on peut classer pour certains comme des régionalismes) se prêtent bien à une étude lexicale systématique des plus intéressantes. Une telle étude devrait comporter deux volets: le choix des régionalismes et leur traitement.

Le choix ou la sélection des mots s'est fait à partir de vérifications d'abord dans l'Atlas linguistique de l'Est du Canada, dans les ouvrages propres à chacune des régions à l'étude et enfin au fichier de l'Université Laval (incluant le corpus métalinguistique), dont nous reparlerons plus loin.

Une recherche sur les régionalismes lexicaux doit se faire avec un souci d'exactitude, de précision; elle doit se faire aussi avec le but avoué de consigner et par le fait même de conserver par écrit un patrimoine linguistique méconnu de l'ensemble des locuteurs parce que réservé à une partie seulement des locuteurs (de l'aire linguistique).

La recherche s'annonce pertinente, autant du point de vue théorique qu'appliqué: du point de vue théorique, elle nous permettra de mieux saisir ce qu'est le régionalisme en termes de définition et de rôle. Du point de vue appliqué, nous analyserons des régionalismes québécois bien définis. La recherche vise donc à révéler des faits linguistiques propres au Québec qui ont intérêt à être connus des locuteurs.

1.2 OBJECTIFS

1.2.1 Objectif général

Notre projet de mémoire de maîtrise est donc, dans un premier temps, une réflexion générale théorique et, dans un deuxième temps, une recherche appliquée sur un corpus défini de régionalismes québécois.

Déjà, linguistes, dialectologues et autres spécialistes de la langue ont abordé, sous différents angles et chacun à sa façon, le phénomène du régionalisme, suscitant diverses réactions et réflexions. À notre tour, à la lumière de différentes lectures sur le sujet, nous proposons notre propre réflexion théorique.

1.2.2 Objectifs spécifiques

Une fois les concepts de base précisés, l'objectif spécifique consistera à sélectionner un corpus d'environ cent régionalismes puisés dans les quatre régions québécoises retenues. La représentativité et la sélection se feront selon des règles précises qui seront définies plus loin.

Nous expliquerons, l'étude complétée, certaines particularités

des régionalismes québécois retenus comme leur rapport avec la formation des régions linguistiques, l'utilité des régionalismes, etc.

1.3 CONSTITUTION DU CORPUS

PREMIÈRE ÉTAPE

Le corpus servant à l'élaboration de la recherche a été constitué à partir d'une lecture attentive de l'Atlas linguistique de l'Est du Canada (ALEC) de Gaston Dulong et Gaston Bergeron. L'ALEC est un "vaste travail de recherche ayant pour objet la description du parler populaire du Québec et de ses régions voisines: tout le Québec (Amos, Baie-Saint-Paul, Beloeil, Lachenaïs, Les Escoumins, Mont-Louis, Sherbrooke, Saint-Joseph, Vilbois, etc.), le "pays acadien" des provinces maritimes: Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse et Île-de-Prince-Édouard (Saint-Basile - N.-Br., Caraquet-Shippagan -N.-Br., Baie-Egmont -I.-P.-Ed., Chéticamp -N.-Ec., Pointe-de-l'Église -N.-Ec., etc.) et une partie de l'Ontario francophone (Timmins, Casselman, Lafontaine, Belle-Vallée, Hearst, etc.). L'ALEC nous renseigne aux plans lexical, phonétique et géographique sur les caractéristiques et tendances de notre parler régional en regard du français général". (ALEC 1, 1).

À cet égard, l'Atlas linguistique de l'Est du Canada constitue une source d'informations fondamentale qui a servi à l'élaboration du corpus initial. Plusieurs éléments concourent à prouver tout le sérieux de cette enquête, et par conséquent la validité et la pertinence pour une étude des régionalismes québécois: l'étendue du corpus (toutes les régions du Québec, bien identifiées et délimitées), la précision de ce même corpus (les "variantes" y sont mentionnées, il existe un système de renvois pratique, des commentaires pour certains mots, etc.) et enfin parce que l'étude est encore assez récente (l'enquête date de 1969 à 1973, compilée

et classifiée entre 1973 et 1978 et informatisée entre 1977 et 1979).

DEUXIÈME ÉTAPE

Par la suite, pour arrêter définitivement le choix des régionalismes à étudier et pour les confirmer, nous avons consulté des ouvrages (monographies) plus particuliers, en fonction des régions linguistiques retenues. Ces ouvrages sont pour:

LA RÉGION DE L'QUEST:

DULONG, Gaston, Dictionnaire des canadianismes (1989).

Ce dictionnaire est le résultat d'une trentaine d'enquêtes dialectologiques faites à partir du début des années cinquante et davantage de la grande enquête (ALEC) que Gaston Dulong a dirigée sur l'ensemble du territoire du Québec (de 1969-1973). À remarquer que l'auteur du Dictionnaire des canadianismes est originaire de Saint-Esprit, près de Montréal et que les attestations propres à la région de Lanaudière par exemple sont le fruit de ses réflexions personnelles, donc un témoignage important pour l'étude de cette région de l'Quest.

LA BEAUCE:

LORENT, Maurice, Le parler populaire de la Beauce (1977).

Ouvrage portant sur le parler populaire de la Beauce. C'est essentiellement un inventaire de mots et d'acceptions de cette région. Citons ici quelques points d'enquête de l'ouvrage: Vallée-Jonction, Saint-Joseph, Beauceville, Saint-Jules, Saint-Victor, Saint-Benoit, Saint-Gédéon, Saint-Côme, Sainte-Aurélie, Saint-Prosper, etc.

LA RIVE-SUD:

SIMARD, Guy, Vocabulaire du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie (1978).

Le petit lexique (édition limitée, sans éditeur attitré) préparé par Guy Simard et une équipe d'étudiants (UQAR, avril 1978) se présente sous la forme d'un lexique décrivant les particularités linguistiques de la région du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie. Ce lexique servira à vérifier et à attester les termes retenus pour cette région. Citons ici quelques points d'enquête: Rimouski, Mont-Joli, Sainte-Jeanne-D'Arc, Saint-Gabriel, Sainte-Angèle, Trinité-des-Monts, Matane, Témiscouata, Saint-Luc, etc.

LE SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN:

LAVOIE, Thomas, Bergeron, Gaston et Côté, Michelle:

Les parlars français de Charlevoix, du Saguenay, du Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord (1985).

Il s'agit d'une vaste description du parler rural des régions du Saguenay et du Lac-Saint-Jean, de la Côte-Nord et de Charlevoix. Cet

ouvrage servira notamment à vérifier et attester la vingtaine de régionalismes retenus pour la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

TROISIÈME ÉTAPE

Après avoir retenu environ cent régionalismes répartis également entre les quatre aires linguistiques québécoises, nous nous sommes rendu à la salle du Trésor de la langue française au Québec de l'Université Laval afin d'y trouver une ou des attestations pertinente(s) pour les régionalismes à l'étude et vérifier tous les sens dans le corpus métalinguistique monté par des équipes de l'Université Laval.

La salle du Trésor de la langue française au Québec renferme un volumineux fichier (Fichier du Trésor de la langue française au Québec - FTLFQ) constitué entre 1970 et 1992, qui contient plus de 1,100,000 exemples oraux et écrits tirés de diverses sources telles documents écrits, journaux, textes littéraires, émissions de télévision, etc. Ce fichier permet donc une vérification complémentaire des régionalismes retenus en donnant, dans la plupart des cas, une attestation et un contexte pour les régionalismes à l'étude.

Par exemple, pour le terme "trier" au sens de cueillir (région de l'Ouest), le fichier du Trésor de la langue française nous donne les attestations suivantes:

"Je suis allée trier des bleuets avec Cindy".

André Vincent, 54 ans, Shawinigan, 1980.

"[...]: trie les plus belles [fleurs]". -[La bonne femme du château s'adressant à Jacques].

AF. Laforte 770, Ste-Jeanne-D'Arc, 29-10-59. -FTLFQ.

Ainsi, la première attestation a été recueillie par un enquêteur, en 1959. Une fiche a été rédigée, sur laquelle le locuteur répondant au nom d'André Vincent a utilisé le terme "trier" dans ce contexte bien particulier; cette attestation a été retenue, puisqu'elle correspond au sens à l'étude de "trier".

Quant au corpus métalinguistique, il s'avère être d'une grande utilité car il permet de vérifier l'apparition (ou non) du sens du régionalisme à l'étude dans de nombreux ouvrages. En effet, des équipes de chercheurs du Trésor de la langue française de Laval ont dépouillé systématiquement divers ouvrages (dictionnaires, lexiques, enquêtes, romans, thèses, etc.) et répertorié dans un index tous les mots y figurant. À la suite de ces mots, toujours dans l'index, viennent les ouvrages où figurent ces mêmes mots; ces ouvrages sont codés et paginés.

Par exemple, le régionalisme "morné" au sens de temps assombri (région de la Beauce) est consigné au corpus métalinguistique du Trésor de la façon suivante: Lorent 108. Cela signifie qu'il n'existe qu'une seule attestation pour ce terme dans tout le corpus métalinguistique dépouillé, et que cette attestation se retrouve dans la monographie (codée) de Maurice Lorent: Le parler populaire de la Beauce (1977), p.108.

CHAPITRE II:

REFLEXION GENERALE SUR
LE PHENOMENE DU REGIONALISME

CHAPITRE II

RÉFLEXION GÉNÉRALE SUR
LE PHÉNOMÈNE DU RÉGIONALISME

2.1 HISTORIQUE

Depuis plus d'un siècle, plusieurs linguistes, lexicographes et autres se sont arrêtés aux particularités du français québécois, notamment dans de nombreuses descriptions phonétiques et relevés lexicographiques.

Cette période (de 1742 à 1960 environ) jette les bases de la lexicographie québécoise.

A- Période des pionniers (1742-1960)

Cette période est caractérisée par l'arrivée de dictionnaires québécois (canadiens), de lexiques surtout à tendances normatives, souvent peu élaborés, se voulant fortement comparatifs par rapport au français standard.

Soulignons ici les ouvrages des précurseurs que sont le Père Potier et Jacques Viger (1810). Le Père Potier, S.J. (1742-1755) prépare un ouvrage ayant pour titre: Façons de parler proverbiales, triviales, figurées, etc. des Canadiens au XVIIIe siècle. Ce manuscrit se compose surtout de notes prises par le Père Potier partout où il a passé (Belgique, Nouvelle-France) sur les façons nouvelles de parler pour tous ceux qu'il a rencontrés. Viger et Potier verront leur travail lexicographique publié seulement au début du siècle, après leur mort.

Viennent ensuite les premiers dictionnaires: Thomas Maguire (1841): ouvrage puriste d'environ 972 entrées et Oscar Dunn (1880): Dictionnaire franco-canadien et vocabulaire de locutions vicièuses usitées au Canada, Sylva Clapin (1902): Dictionnaire canadien-français (ou lexique glossaire des mots, expressions et locutions ne se trouvant pas dans les dictionnaires courants et dont l'usage appartient surtout aux canadiens français), etc. Ceux-ci cherchent à s'élever contre les dérogations à la norme (contre les anglicismes par exemple).

En 1930, la Société du parler français publie un important ouvrage sous le nom de Glossaire du parler français au Canada, avec le concours de ses membres, de ses correspondants et de ses comités d'étude qui, durant plus d'un quart de siècle, ont poursuivi les travaux entrepris dès la fondation de la Société en 1902. Ces travaux portent sur l'étude, la défense et l'illustration du français parlé ou écrit dans la province de Québec.

Mentionnons aussi le dictionnaire de Louis-Alexandre Bélisle: Dictionnaire général de la langue française au Canada (1957 -première édition à 1979 -troisième édition), qui est un recueil de mots usuels, au sens où le dictionnaire couvre la langue française dans son ensemble, telle qu'on la parle et telle qu'on l'entend au Canada, avec en plus des notes "régionales", avec le fleur de lys (Canada) comme symbole.

Mentionnons enfin Les parlers français d'Acadie (1947) de Geneviève Massignon qui est une enquête linguistique, une étude du vocabulaire français usité en Acadie.

B- Période actuelle (1960-1991)

C'est la période où on voit naître des dictionnaires différentiels de même que toute une série de travaux sur le français régional.

Parmi plusieurs travaux importants, mentionnons l'Atlas Linguistique de l'Est du Canada (ALEC) de Dulong et Bergeron, Les Parlers français de Charlevoix, du Saguenay, du Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord de Thomas Lavoie, Le parler populaire de la Beauce de Maurice Lorent, le Vocabulaire du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie de Guy Simard, le Dictionnaire des canadianismes de Gaston Dulong, etc.

Les causes de cette éclosion de recherches sur les régionalismes sont multiples; citons l'émergence de l'identité nationale, les orientations nouvelles de la lexicographie (c'est-à-dire les dictionnaires différentiels, les lexiques, ...), les résistances populaires face à des menaces linguistiques, le désir de répertorier, de consigner et de conserver le patrimoine linguistique québécois, etc.

Le but des recherches consiste aussi en une mise en parallèle des différents types de français, dont l'un réfère au "français parisien" central, et l'autre plutôt régional, avec toutes les nuances nécessaires rattachées à cette notion. Ces faits impliquent donc des recherches à caractère descriptif plutôt que normatif.

Mais à cause de ces ouvrages et de leur tendance, on ne parle plus maintenant de régionalismes québécois au sens de québécismes, c'est-à-dire de termes ou d'expressions propres au Québec comme "érablière" ou "bleuet" mais plutôt de régionalismes québécois plus précis, réservés à une aire linguistique encore plus délimitée; on parle alors de beaucismes, de charlevoisismes, etc. Et c'est exactement à ce niveau que se situe notre étude de régionalismes. Il ne s'agit plus de savoir si ce mot est différent du dictionnaire français (France) ou propre au Québec tout entier, mais plutôt si ce mot est utilisé seulement par un groupe défini de locuteurs, propre à une aire linguistique précise du Québec.

2.2 DÉFINITION DU RÉGIONALISME

Il existe plusieurs études portant sur le régionalisme. Ces études ont été réalisées au Québec et en France principalement. Gaston Tuaillet est un des premiers linguistes à s'attarder à définir réellement le régionalisme et les notions importantes qui l'entourent.

Géolinguiste et dialectologue, Tuaillet fait porter sa réflexion sur les "écarts qui relèvent de la grammaire, du lexique et qui sont géographiquement délimitables" (Tuaillet, dans Recherche sur le français parlé, no 5, 1983, 227).

La définition qu'il propose se lit comme suit: "Un régionalisme linguistique est un écart de langage (phonétique, grammatical ou lexical) qui oppose une partie de l'espace français au reste du domaine et plus précisément à la fraction du domaine dont fait partie la capitale du pays" (Tuaillet, 1975, 2). Il ajoute à cette définition qu'il faut de nombreux témoignages bien répartis dans l'espace français avant d'assurer qu'il s'agit bien d'un régionalisme.

Un autre linguiste, Pierre Rézeau, définit le régionalisme en reprenant les mêmes termes que Tuaillet. Toutefois, il précise davantage certains aspects du régionalisme, notamment la notion d'écart (variante), plutôt vague chez Tuaillet. Rézeau dira que l'écart est à prendre dans son sens le plus neutre de variante ou différence constatée par rapport à la norme générale, sans connotation péjorative; les régionalismes, dont un bon nombre sont enregistrés dans les dictionnaires de langue, sont du bon français (Rézeau, 1979, 9).

Un autre chercheur, Georges Straka, ajoute peu à la définition de Tuaillon en disant que les régionalismes sont d'abord à identifier à l'usage général, à ce qu'on peut appeler le bon usage. Les régionalismes sont d'abord oraux, mais sont attestés aussi par écrit. Leur répartition est tantôt plus vaste, englobant même plusieurs régions (Straka, 1979).

Pour notre étude, nous adopterons la définition suivante du régionalisme: le régionalisme est une variante (régionale) phonétique, grammaticale ou lexicale par rapport au français standard québécois (nous ne retenons que les variantes lexicales et phonétiques dans notre travail), s'opposant en partie à la norme généralement acceptée, la norme acceptée étant inconsciente, comme naturelle et propre à un groupe défini de locuteurs.

Par ailleurs, nous pouvons résumer en cinq points les éléments de base jouant dans la détermination d'un régionalisme:

- a) Le régionalisme est un écart de langage, phonétique, grammatical ou lexical. Le mot "agousser" (Rive-Sud) est un écart phonétique du français standard "agacer" (voir l'histoire de ce mot dans la partie théorique).
- b) L'aire délimitée par le régionalisme ne correspond pas nécessairement à une région politique. La région linguistique du Saguenay-Lac-Saint-Jean s'étend jusqu'à Charlevoix, et même en Abitibi-Témiscamingue; ce qui ne correspond pas à sa description géopolitique (plus limitée) (ceci s'explique par les mouvements de populations colonisatrices qui sont communes à ces régions politiques distinctes).

- c) Avant d'affirmer qu'il s'agit bien d'un régionalisme, il faut recueillir des témoignages variés et bien sélectionnés, afin d'attester le régionalisme. C'est pourquoi les régionalismes retenus sont, dans la mesure du possible, attestés au FTLFQ et\ou dans l'ALEC.
- d) Il existe des marges d'hésitation dans la catégorisation d'un régionalisme: les mots expressifs (néologismes), les mots saisonniers, les termes techniques, etc.

2.2.1 Norme et régionalisme

Dans la définition même d'une norme, il faut être en mesure de ramener celle-ci dans un contexte géographique qui soit le sien. En effet, une norme, c'est un modèle linguistique, un genre de guide linguistique idéal pour une société globale donnée, définie. Ainsi, la norme du Québec est différente de la norme française (France). Il y a donc autant de normes que de sociétés globales distinctes, ce qui amène évidemment une concurrence entre les normes elles-mêmes: la norme parisienne et la norme québécoise sont différentes, surtout parce qu'elles ont évolué dans des contextes bien différents. Il ne faut pas confondre ces normes, et encore moins les comparer.

Évidemment la norme québécoise est plutôt proche de la norme parisienne, puisqu'elle en tire ses origines. Cependant, elle ne s'y confond pas entièrement, surtout parce que les réalités langagières québécoises sont différentes de celles qui existent en France, autant sur les plans phonétiques, lexicaux et autres.

Par ailleurs, il semble que la norme soit reflétée par l'apparition (ou non) d'un mot dans un ensemble de dictionnaires généraux. Gaston Tuaillet parle du Littré, du Robert, du Grand

Larousse encyclopédique, du Lexis et du Trésor de la langue française: "Est régional tout mot non relevé dans ces sommes lexicographiques ou relevé avec la mention "régional" " (Tuillon, 1979).

Mais nous savons que tout dictionnaire est normatif, alors même qu'il se veut descriptif; il l'est d'abord par choix, éliminant les faits non pertinents (pour des raisons évidentes d'espace et d'argent) et rendant compte des usages linguistiques sociaux. Le dictionnaire peut donc inclure ou exclure les faits de langue caractérisant un "sous-code" (les régionalismes) à l'intérieur d'un "code" (français standard).

Ainsi, toute définition de norme appelle un questionnement en profondeur sur les caractéristiques du français québécois: la légitimité des régionalismes, la place du français québécois parmi les variétés du français en usage dans la francophonie et les rapports du français du Québec avec le français standard. Et même si au Québec, depuis peu, les lexicographes tentent de placer des marques d'usage dans les dictionnaires québécois, (Dictionnaire du Français plus par exemple), ces dictionnaires ne sont pas suffisamment à point, ni assez exhaustifs, pour définir adéquatement la norme québécoise.

En dépit d'une référence sans ambiguïté aux dictionnaires québécois, on peut se tourner vers certains "modèles", la norme actuelle québécoise définie par la radio, la télévision, etc. Cette norme inconsciente existe depuis quarante ou cinquante ans au Québec et est due en grande partie aux moyens de télécommunications et à l'ouverture d'esprit du Québec sur le monde francophone.

Mais cette norme inconsciente n'est pas tangible, et ne permet pas par conséquent d'avoir un support normatif visible (un ouvrage de références par exemple).

Il y a cependant un espoir: avec des ouvrages lexicographiques de plus en plus précis, de plus en plus exhaustifs, avec des dictionnaires de langue québécois, avec l'imposant ouvrage de l'équipe du Trésor de la langue française au Québec, des recherches intenses et sérieuses sur les régionalismes, on pourra définir davantage l'ensemble des faits de langue, leur attribuer des marques d'usage qui leur sont propres, nous permettant de mieux saisir leurs usages (niveaux de langue, situations langagières particulières, contextes, etc.) et par le fait même s'ils font partie ou pas de la norme québécoise.

Et qu'en est-il des régionalismes à l'étude par rapport à cette norme québécoise? Où peut-on les situer?

Les rapports de force existant entre le français central et les français régionaux se sont modifiés depuis quelques années et ont trouvé un nouvel équilibre. Les différentes études menées actuellement nous amènent à parler de plus en plus de différences lexicales, phonétiques et grammaticales entre les régions que d'écart, comme auparavant; ces différences ont plusieurs sources (géographiques, administratives, culturelles, scientifiques, etc.).

Ces particularités sont reconnues pour ce qu'elles sont, c'est-à-dire propres à une partie des locuteurs, assignées à une région (au sens large), donc non consignées généralement au dictionnaire. La nuance entre écarts et différences est sérieuse puisqu'elle permet de "déhiérarchiser" l'ancien système rattaché à une norme centralisatrice, puriste.

Les beaucismes, les charlevoisismes, les mots particuliers de la Rive-Sud ou de la région de l'Ouest sont-ils si éloignés de cette norme québécoise? Les régionalismes de ces aires linguistiques

réflètent des habitudes linguistiques propres à un groupe de locuteurs, qui se comprennent entre eux, dans la communauté; on peut donc dire que ces mots régionaux sont dans une certaine mesure normatifs puisqu'ils sont de la norme inconsciente des gens. Pour cette communauté linguistique, il n'y a pas de barrière linguistique et ce mot devient la norme.

Notons en terminant que les termes seront moins normatifs si un de ces locuteurs change de région (même dans le Québec) et qu'il ne modifie pas son registre d'utilisation pour un régionalisme donné.

CHAPITRE III:

**PRÉSENTATION DES RÉGIONALISMES
LEXICAUX**

CHAPITRE III

PRÉSENTATION DES RÉGIONALISMES LEXICAUX

3.1 STRUCTURE DES ARTICLES

La structure des articles des régionalismes retenus s'apparente à celle proposée par les chercheurs du Trésor de la langue française au Québec mais adaptée au caractère régional du terme. On y retrouve pour chaque mot:

A- ENTRÉE LEXICALE

L'entrée complète du mot, sa transcription phonétique en alphabet phonétique international et sa catégorie grammaticale (s.= substantif, f.= féminin, m.= masculin, v.= verbe, tr.= transitif, intr.= intransitif, expr.= expression, adj.= adjectif).²

B- DÉFINITION

Une brève définition donne le sens du régionalisme à l'étude. Il n'y a pas de marques d'usage car tous les mots retenus sont, par définition, des régionalismes. Par ailleurs, toute définition autre que le sens du régionalisme à l'étude a été rejetée.

À la suite des définitions, viennent les attestations trouvées au fichier du Trésor de la langue française du Québec (s'il y a lieu).

² Voir en annexe (Annexe II) la liste des sigles et abréviations utilisés.

Par exemple, pour le mot "loche" de la région de l'Ouest, le fichier du Trésor de la langue française donne l'attestation suivante:

- " (...) si les grenouilles sont fécondes, nous aurons dans le vivier quelques milliards de loches ou de queues de poêlons. "

Cette attestation est tirée du journal "Le vrai canard", paru à Montréal, le 11 septembre 1880, à la colonne 2, p.2.

À noter que s'il n'existe pas d'attestation au Fichier, un contexte est alors inventé pour cette entrée et les attestations apparaissent alors sans référence (source). Le terme "bocorne", de la région de l'Ouest, en est un exemple.

C-ENQUÊTE

Cette section répertorie les principaux ouvrages qui mentionnent le sens à l'étude du régionalisme. Ces ouvrages sont: l'ALEC, Les parlens français (LPF), le Fichier du trésor de la langue française au Québec, le Dictionnaire des canadianismes de Dulong (pour la région de l'Ouest seulement) et tout le corpus métalinguistique de l'Université Laval.

D- SYNONYMIE

Les synonymes du régionalisme que l'on retrouve dans d'autres régions linguistiques du Québec sont donnés pour chacun des régionalismes; on y présente les synonymes les plus fréquents relevés dans l'ALEC, dans le Dictionnaire des canadianismes de Dulong ou encore dans Les parlens français de Thomas Lavoie.

Par exemple, à la question #235 de l'ALEC, Pâtisserie à l'anis, les synonymes les plus fréquents sont pour "norolle" les mots "brioche (à l'anis)" et "buns (à l'anis)".

E+HISTOIRE

Chaque régionalisme est d'abord vérifié dans des dictionnaires généraux de langue (le Trésor de la Langue française, le Robert encyclopédique, etc.) afin de voir si le sens à l'étude y figure.

Par la suite, ces mêmes mots sont recherchés dans des dictionnaires étymologiques généraux pour en retracer l'origine; enfin, l'attestation des sens à l'étude dans les dialectes est vérifiée dans le Französisches Etymologisches Wörterbuch de Walter Von Wartburg (1922,-). Cet ouvrage, en plusieurs fascicules, retrace les origines gallo-romaines des mots français et donne de nombreuses attestations de ces mots dans les différents parlers et dialectes de France.

3.2 REGIONALISMES LEXICAUX ÉTUDES

LISTE DES REGIONALISMES RETENUS PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE:

- | | |
|---------------------------|----------------------------|
| 1. AGOUSSER | 38. HÉRISSON |
| 2. AIGRETTE | 39. JARRET-NOIR |
| 3. AMUSE-BRAILLARDS | 40. JIM-ROBERT |
| 4. BABIOLES | 41. LOBER |
| 5. BABOIN | 42. LOCHÉ |
| 6. BARATTER, EN - UN COUP | 43. LOGER |
| 7. BASSANNE | 44. MANNE |
| 8. BEDAINERIE | 45. MATAQUIN |
| 9. BIBE | 46. MORNE |
| 10. BISEAU | 47. MORNIQUES |
| 11. BLÉMISSE | 48. MOUSSAILLE |
| 12. BOBETTES | 49. NOUROLLE |
| 13. BOCORNE | 50. OUILLER |
| 14. BONNET | 51. PAGETTE |
| 15. BOULACREUX | 52. PALETTE |
| 16. BOUSE | 53. PATELETTE |
| 17. CALIBARDI | 54. PATTE-DE-POULE |
| 18. CASQUE-À-JUMEAUX | 55. PICOTER |
| 19. CASTOR, FOIN DE - | 56. POCHETTE |
| 20. CHARPETTE | 57. POIGNASSER |
| 21. CHASSE-PINTE | 58. POIRES |
| 22. CHENOLLE | 59. PUCES |
| 23. CIDRINE | 60. QUENOCHÉ, PRENDRE SA - |
| 24. CORNE-EN-CUL | 61. QUENOUNE |
| 25. ECALVÂTRER | 62. QUEUE-D'EGOïNE |
| 26. EMPIGEONNEUSE | 63. RAPACE |
| 27. ÉTIOlé | 64. SAC-À-JUMEAUX |
| 28. FLAQUET, - DE NEIGE | 65. SIGNALUX |
| 29. GABIONNER | 66. SIMPLE, FAIRE - |
| 30. GAGOUETTE | 67. SIROQUIER |
| 31. GALOT | 68. TAPOCHEUSE, ROYALE - |
| 32. GINGUER | 69. TARVIA |
| 33. GLISSANTE | 70. TIRELICHE |
| 34. GRAFIGNEUSE | 71. TRACASSER |
| 35. GRAND-GOBELET | 72. TREMPoir |
| 36. GRÉER, SE - | 73. TRIER |
| 37. GRICHIGNEBAGNE | 74. VALTREUX |

3.2.1 Région de l'Ouest.

3.2.1.1 Historique de la région

La ville de Montréal.

La région en est d'abord une de transit (surtout Montréal) parce qu'elle est desservie par trois grandes routes naturelles (et plusieurs grands lacs d'importance): le Saint-Laurent bien sûr, le Richelieu (prolongé par le lac Champlain et l'Hudson) et l'Ottawa.

Comme dans les sociétés primitives, les sédentaires habitent généralement près des cours d'eau en raison des voies naturelles de communication que constituent les lacs, les rivières et le fleuve. Montréal ne fait pas exception; nous rappelons ces constatations d'ordre général pour montrer l'une des raisons géographiques qui influencèrent sur le peuplement originel de l'île de Montréal et, en tout premier lieu, sur le site de la bourgade d'Hochelaga que Jacques-Cartier découvrit en 1535. Cette bourgade comptant quelques milliers de personnes.

Lorsque Monsieur de Maisonneuve et ses colons arrivèrent à Montréal le 17 mai 1642, la bourgade d'Hochelaga avait disparu depuis longtemps. Les premiers colons s'installèrent d'abord sur une sorte de presqu'île (Pointe-à-Caillères) qui devint vite trop exiguë, et les colons prirent pied sur l'île même. La petite colonie de Montréalais se composait de religieux venus pour convertir les indigènes, de cultivateurs, de fonctionnaires (représentant les compagnies) et de négociants en pelleteries.

Ces gens s'installèrent en bordure du fleuve Saint-Laurent pour pouvoir s'approvisionner en eau et parce que le fleuve était alors le seul moyen de communication. La ville proprement dite se

trouvait alors circonscrite par une enceinte (muraille) à l'intérieur de laquelle on retrouvait des résidences, le Séminaire, le premier Hôtel-Dieu et quelques couvents.

On connaît la suite des événements: Montréal attire des gens de toutes sortes: de commerçante par vocation, elle devient une véritable capitale commerciale, industrielle et financière dès le milieu du XIX^e siècle (ports, industries diverses, commerces de gros et de détail, etc.).

Par Montréal transitaient tous les voyageurs, courreurs des bois, etc.

En 1760, s'installe le régime anglais (capitulation de Montréal).

En 1830, la situation démographique de Montréal se modifie: on assiste à l'arrivée d'immigrants anglais et de loyalistes américains.

La masse française solidement établie dans la plaine de Montréal à la fin du XVIII^e siècle était dynamique et s'étendit dans toutes les directions; les Britanniques durent quitter leur territoire sous la force du peuplement. Dans ces régions périphériques, les Français forment, en 1851, 83% de la population, et 90% en 1901.

Les campagnes environnantes

Les cultivateurs s'installaient plus loin, très loin même parfois: à Lachine, à Sainte-Anne, à la Rivière-des-Prairies, à la Pointe-aux-Trembles, s'attaquant à la forêt, d'abord pour faire des champs, ensuite pour reculer la lisière des bois (et par le fait

même la menace iroquoise).

Outre le semis rural, très intéressant puisqu'il représentait l'occupation extensive et la mise en valeur d'un territoire étendu, on trouvait au début du XVIII^e siècle, de petits groupements urbains dont les habitants ne tiraient pas leur subsistance de la culture du sol. Le commerce des fourrures amena un bon nombre de colons à s'établir aux points stratégiques de la route des pelleteries.

La région de l'Ouest, en 1801, est peuplée par la seigneurie de la Petite Nation (achetée par Papineau), jusque-là vide d'habitants. Ce sont des familles de la plaine de Montréal qui la peuplent, en rejoignant les défricheurs de Montmagny et du Cap Saint-Ignace. En 1851, la seigneurie s'étend et déborde sur les flancs, le métier du bois attirant les Français (drave principalement).

Avant l'ère des transports rapides, l'expansion territoriale des villes a été très lente, parce que les citoyens construisaient leurs habitations aussi près que possible de l'endroit où leurs occupations les appelaient chaque jour³.

Parler des influences linguistiques de cette région, c'est parler de celles de Montréal, sa "colonisatrice": il s'agit d'influences marquées par ses colons, des Anglais et des Français, mais aussi des autres groupes ethniques minoritaires. Il n'y a donc pas, à proprement parler, comme c'est le cas des autres régions, d'isolement pour cette région: c'est plutôt l'inverse: ouverture sur le monde, commerce, diversité ethnique; des faits qui marquent le

³ Cette partie de l'historique de la région de l'Ouest est une synthèse en partie de l'ouvrage de Tanghe: Montréal, pp. 27 à 44.

parler, mais de façon moins évidente que dans les autres régions (plus hermétiques d'où plus grande conservation).

3.2.1.2 Liste des régionalismes retenus et analyse.

LISTE DES RÉGIONALISMES RETENUS:

1. BOCORNE
2. CASTOR, FOIN DE -
3. GALOT
4. GLISSANTE
5. GRAND-GOBELET
6. GRICHIGNEBAGNE
7. HÉRISSON
8. JIM-ROBERT
9. LOCHÉ
10. NOUROLLE
11. OUILLER
12. PAGETTE
13. PATELETTE
14. POCHETTE
15. SIGNALUX
16. TAPOCHEUSE, ROYALE -
17. TRACASSER
18. TRIER

1. BOCORNE [bɔkɔrn] s.m. ou adj.

- Boeuf dont les cornes n'ont pas poussé.

"Je ne sais pas ce qui se passe cette année, mais il y a plus de bocornes que par les années passées dans notre bétail".

Enquêtes:

Attesté dans l'ALEC (14 attestations) (Q.# 510 Une vache dont les cornes n'ont pas poussé) et dans Dulong.

Absent du FTLFQ et dans LPF.

Le terme apparaît dans le corpus métalinguistique consulté: BergSuppl. 69 (Dictionnaire de la langue québécoise, précédé de la charte de la langue québécoise de Léandre Bergeron), "se dit d'une vache dont les cornes n'ont pas poussé".

Synonymie:

Bouscaud; bouscaude; bouscotte; tocson; tocsonne.

Histoire:

Le FEW ne mentionne pas le mot dans ses différents registres.

Peut-être faut-il rapprocher l'origine de "bocorne" de l'anglais "buckhorn": Also buck's horn (male deer). 1447. "Horn": Each of the two branched appendages on the head of a deer. (The Shorter Oxford English dictionary, 229).

2. CASTOR. FOIN DE- [fwindəkɔ̃tɔ̃] expr. m.

- Plante commune qui pousse dans des zones de terre inondée, près des rives et des étangs.

"Ce lac-là doit-être bon pour la trappe; quand il y a autant de foin de castor, ça veut dire qu'il a du castor dans le coin."

Enquêtes:

Attesté dans l'ALEC (10 attestations) (Q.# 1668 Plantes communes des rives et des étangs).

Absent du FTLFQ et dans LPF.

Le terme n'apparaît pas dans le corpus métalinguistique consulté.

Synonymie:

Foin d'eau; foin de grève; foin plat; jonc.

Histoire:

L'expression "foin de castor" provient de l'analogie établie entre l'herbe (la plante commune) que l'on retrouve au bord des cours d'eau (étangs, lacs, etc.) et où le castor circule, tout en y laissant une trace (ce qui forme une espèce de couloir, parce que l'herbe est écrasée).

Le FEW ne mentionne pas le mot dans ses différents registres. On y retrouve tout de même des expressions de formations similaires telles que "foin de mer" "zostera marina", "foin dur" "hypericum perforatum", etc. (FEW 3, 456 I, fenum).

3. GALOT [galɔ] s. m.

- Motte de terre gelée (dans une cheminée, un chemin, etc.)

"Galot: motte de terre gelée (dans les chemins) ..."

- Lexique Germain Lemieux, Les vieux m'ont raconté, tome 4, p.402, 1975; ce contexte se retrouve en annexe dans un lexique à la fin du volume de Lemieux*. - FTFLQ.

Enquêtes:

Attesté dans l'ALEC (18 attestations) (Q.# 1223 Motte de terre gelée) et au FTLFQ.

Absent dans LPF.

Le terme apparaît dans le corpus métalinguistique consulté: LemVieux-4 402 (Les vieux m'ont conté, tome 4, de Germain Lemieux), "Galot: motte de terre gelée (dans une cheminée, un chemin, etc.); Bergeron 241 (Dictionnaire de la langue québécoise de Léandre Bergeron), "n.m. Motte de terre gelée dans les chemins"; GPFC 361 (Glossaire du parler français au Canada), "Motte de terre gelée dans les chemins. Ex.: Les chevaux se font mal sur les galots."; Mass 156 (Les Parlers français d'Acadie de Geneviève Massignon), "Mottes de boue glacée."

Synonymie:

Bourdignon; garlot; grignon; motte; motton.

Histoire:

* Seul le lexique de ce volume a été dépouillé par le Trésor de la langue française de Laval.

Le FEW ne mentionne pas le mot dans ses différents registres. On atteste cependant les formes "grelot, garlot, guerlot" "cloche" (FEW 16, 59 b, grillen) et "garlot" "souche tubéreuse du *bunium bulbocastanum*" (*Ibid*, 60).

Il faut peut-être y voir une transformation populaire du mot "grelot" au sens de "petite motte" pour "galot", où le groupe "gr" devient "ger-" par métathèse, et ensuite "gar-" par ouverture (comme fermer, farmer); "garlot" devient "galot" par la syncope du [r].

4. GLISSANTE [glisẫt] s.f.

- Pâtes à la cuiller cuites dans un liquide en ébullition (sirop ou jus de viande).

"Les préparatifs du fricot de pattes et des glissantes pour le repas du lendemain".

-H. Beaugrand, La Chasse-galerie. -FTLFQ.

Enquêtes:

Attesté dans l'ALEC (9 attestations) (Q.# 238 Pâtes à la cuiller cuites dans un liquide (sirop, jus de viande) en ébullition) et au FTLFQ.

Absent dans LPF.

Le terme n'apparaît pas dans le corpus métalinguistique consulté.

Synonymie:

Grand-père; pudding.

Histoire:

"Glissante", de "*glidan" au sens de "glisser".

On retrouve au FEW le mot "glissant" pour "onctueux": "metz glâyant", "glissant" (FEW 16, 44 I, *glidan).

Probablement par analogie: une pâte onctueuse (par sa texture) qui "glisse" lorsque la cuisson est terminée, d'où le mot "glissante".

5. GRAND-GOBELET [grã:gobɛ] s.m.

- Contenant de fer blanc à anse, d'une contenance d'environ deux litres, servant à transvaser des liquides ou à puiser de l'eau.

"Antoine, va me chercher le grand-gobelet; y faut que je transvide le lait de ce seau dans mon pot à lait!"

Enquêtes:

Attesté dans l'ALEC (25 attestations) (Q.# 149 Grande tasse à eau).

Absent dans LPF et au FTLFQ.

Le terme apparaît dans le corpus métalinguistique consulté: DTG-2 147 (Dictionnaire technique général anglais-français de J.-Gérald Belle-Isle), "Dipper, Quebec= grand gobelet m. (Canada)".

Synonymie:

Chopine; dipper; grande tasse; grande tasse à eau.

Histoire:

Le syntagme s'explique par l'amalgame de deux mots: l'adjectif "grand" et le nom "gobelet". Formation populaire: un gobelet plus grand que les autres et qui sert à puiser une grande quantité de liquide et à le transvaser. Ce gobelet reçoit donc le qualificatif de "grand", afin de le distinguer du gobelet "régulier" qui est plus petit.

Le FEW nous donne les sens suivants pour "gobelet": "tasse" "grande tasse pour le café au lait" "grande tasse". Il ne mentionne pas le syntagme "grand-gobelet" dans ses registres (FEW 4, 181 IIIa, *gobbo-).

6. GRICHIGNEBAGNE [grifinbap] s.m.

- Bourrelet de tissu faisant bouffer la jupe autour des hanches.

"*Jason -C'est [=le harakéri] sans comparaison, comme le grichignbang, c'est une mode qui tend à se passer*".

- No 58, 1938, 1942. Bourgeois, *Jason*, (Radio); série 28, bib. 2, p.1. -FTLFQ.

Enquêtes:

Attesté dans l'ALEC (17 attestations) (Q.# 1975 Vêtements (autrefois) et Q.# 1960x sous-vêtements féminins) et au FTLFQ.

Absent dans LPF.

Le terme apparaît dans le corpus métalinguistique consulté: SoltSor 384 (Le Parler des îles de Berthier-Sorel de J.-A. Soltesz), "Pour les grandes robes à panier d'autrefois, le panier, "grichingben" (ce mot sert à désigner les crinolines et est manifestement emprunté à l'anglais. Il nous a été impossible de retrouver l'étymon) était composé de baleines".

Synonymie:

Bustle; graecian bend; grishing back.

Histoire:

Probablement issu de l'anglais "grecian bend" et adapté phonétiquement en franco québécois sous la forme "grichignebagne", où "bend" est pris au sens de "A thin flat strip adapted to bind round" (The Shorter Oxford English Dictionary, 168).

L'Oxford (827) confirme l'expression au sens à l'étude:
"Grecian bend, an affected carriage of the body, in which it is bent
forward from the hips;"

7. HÉRISSON [erissɔ̃] s.m.

- Porc plus petit que les autres (dans une même portée).

"Dans la porcherie par chez nous, quand nous voyons un cochon plus petit que les autres dans la portée, on appelle ça un hérisson."

Enquêtes:

Attesté dans l'ALEC (13 attestations) (Q.# 543 Porc plus petit que les autres).

Absent dans LPF et au FTFLQ.

Le terme apparaît dans le corpus métalinguistique consulté: AlmDétr 126 (Les Canadiens-Français du Détroit. leur parler de Vincent Almazan), "s.m., cochon plus petit que les autres"; Alm1 1443 (Le destin d'un îlot linguistique franco-canadien: la région du Détroit de Vincent Almazan), "Cochon plus petit que les autres".

Synonymie:

Avorton; chétif; marcassin; ragot; ragoton.

Histoire:

Dérivé, avec le suffixe -on, de l'ancien français "*eriz" issu du latin classique "ericius" "hérisson". Le "H" initial est probablement d'origine expressive. Le sens à l'étude n'est pas attesté dans les dialectes (FEW 3, 238, ericius).

8. JIM-ROBERT [dʒimrobər] s.m.

- Alcool de fabrication domestique.

"Avec ton Jim-Robert, tout le monde sera à quatre pattes dans quelques minutes! Tu l'as fait trop fort."

Enquêtes:

Attesté dans l'ALEC (10 attestations) (Q.# 253 Alcool de fabrication domestique).

Absent au FTLFQ et dans LPF.

Le terme n'apparaît pas dans le corpus métalinguistique consulté.

Synonymie:

Baboche; bagosse; caribou; chien; moonshine; petit blanc; du Miquelon; du Saint-Pierre;

Histoire:

Mot formé de l'adjonction de deux noms propres: Jim et Robert. Probablement de formation populaire.

Remarques:

- 1- Vers 1930, la prohibition de l'alcool aux États-Unis donna lieu à un important trafic contrebandier, particulièrement de whisky, de part et d'autre de la frontière canado-américaine (ALEC, Q.253, 410, commentaire).
- 2- Les mots servant à désigner l'alcool de fabrication domestique sont nombreux et diversifiés -48 entrées différentes!

9. LOCHE [loʃ] s.f.

- Têtard de la grenouille.

"(...) si les grenouilles sont fécondes, nous aurons dans le vivier quelques milliards de loches ou de queues de poêlons.

- Le vrai canard, Montréal, 11 septembre 1880, p.2, col.2. -FTLFQ.

Enquêtes:

Attesté dans l'ALEC (37 attestations) (Q.# 1558 Têtard de la grenouille) et au FTLFQ.

Absent dans LPF.

Le terme apparaît dans le corpus métalinguistique consulté: Blanch-1 184 (Dictionnaire du bon langage de Étienne Blanchard), "Ne pas donner ce nom au têtard (grenouille à la première phase de sa métamorphose)"; RoussAdd 587 (Quelques additions au "Glossaire du parler français au Canada" de Jacques Rousseau), "Loche, loge, sf. Têtards de grenouilles".

Synonymie:

Queue-de-poêlon; têtard.

Histoire:

Le mot "loche" vient de "*leuka" "loche" (FEW 5, 262 Ia, *leuka). Le mot "loche" au sens de "têtard de la grenouille" est attesté au FEW, "tête-loche" "têtard de grenouille". "Loche" a aussi le sens de "limace".

10. NOUROLLE [nural] s. f.

- Sorte de galette, de brioche à l'anis faite de farine, de beurre et d'oeufs.

"Nourolle" [en italique], pâtisserie faite de farine, de beurre et d'oeufs, ne semble pas partout connue de Québec; du moins elle ne l'est pas sous ce nom aujourd'hui. M. Gagnon croit l'avoir entendu dans sa paroisse natale, à Saint-Jean-Port-Joli, et M. Fraser à la Rivière-du-Loup; une des soeurs de M. Fraser, âgée de 85 ans, rapporte que lors de son entrée chez les religieuses, il y a plus de 50 ans, la cuisinière disait souvent qu'elle allait servir des nourolles [en italique] pour le déjeuner. M. Gagnon ajoute: "Il semble que cette expression est disparue de l'usage depuis longtemps."

-The Journal of American Folklore, vol. 33, p. 373, 1920. -FTLFQ.

"Ah! Oui, je prends mamie, ma mie, je l'embrasse, ah! je l'assis sur une carriole par-dessus elle, sort (ou sur) des norolles, des petits biscuits, des posturoles [...]."

-Af. Dul. 331, St-Joseph (St-Hyacinthe). 1971. -FTLFQ.

Enquêtes:

On rencontre parfois la graphie "norolle".

Attesté dans l'ALEC (7 attestations) (Q.# 235 Pâtisserie à l'anis. A:Brioches à l'anis) et au FTLFQ.

Absent dans LPF.

Le terme apparaît dans le corpus métalinguistique consulté: Dunn 127 (Glossaire franco-canadien de Oscar Dunn), "Sorte de brioche. Nous disons Nourolle. En Pic., Nuroll, petit gâteau qu'on donne aux enfants à la nouvelle année; Clapin 228 (Dictionnaire franco-canadien de Sylva Clapin), "Norolle, nourolle, s.f. Sorte de petite brioche à l'anis, dont l'usage se conserve encore en plusieurs régions de France, et à très peu de variantes près dans le

nom même de la chose"; GPFC 476 (Glossaire du parler français au Canada), "s. espèce de galette, de brioche"; Bergeron 338 (Dictionnaire de la langue québécoise de Léandre Bergeron), "n.f. v. norolle. Espèce de galette, de brioche".

Synonymie:

Brioche (à l'anis); buns (à l'anis).

Histoire:

Le FEW ne mentionne pas le mot dans ses différents registres. Notons qu'à "rotulus" latin, il est possible d'établir une certaine analogie de forme ("rouleau", "enrouler", comme la "nourolle") (FEW 10, 511-514, rotulus).

Dans le Webster's new Collegiate Dictionary (1003), on fait remonter l'étymologie à l'ancien français "rolle" pour une pâtisserie semblable à la "nourolle": "role": "Also rôle [F rôle, lit., roll, fr. OF (old french) rolle] 2C: Any of various food preparations rolled up for cooking or serving; specif.= a small piece of baked yeast dough."

Nous n'avons rien trouvé dans les dictionnaires d'ancien français.

Le Glossaire du parler français au Canada (476) signale les entrées "norolle" et "nourolle" au sens à l'étude; on nous indique que le terme est dialectal (Normandie, Picardie).

11. OUILLER [uјe] v. tr. et intr.

- Rassasier à l'excès, gaver.
- "Tous ceux qui participaient à la fête de Noël ont mangé comme des salauds: ils étaient ouillés complètement, et il n'y avait plus de place pour rien d'autre".

Enquêtes:

Parfois la graphie "houiller".

Attesté dans l'ALEC (1 attestation) (Q.# 252x: être ouillé) et au FTLFQ.

Absent dans LPF.

Le terme apparaît dans le corpus métalinguistique consulté: DictBarb 16 (Dictionnaire des barbarismes et de solécismes les plus ordinaires en ce pays, avec le mot propre ou leur signification, 1855, d'un auteur anonyme), "ouiller quelqu'un pour le rassasier"; Caron 40 (Petit vocabulaire à l'usage des Canadiens-Français de l'abbé N. Caron), "Se prend qff. au figuré: Le roi m'a tantost fait de grandes complaintes du peu d'amour et de fidélité qu'il trouvait entre les siens, quoique ouillez de bienfaits. D'Aub. Hist. 3. 187"; GPFC 485 (Glossaire du parler français au Canada), "rassasier à l'excès, gaver, engraiser, remplir"; RigNF 475 (Échos de la Nouvelle-France. Vie et langage de André Rigot), "... qui s'approchait inconsidérément des oies que la fermière sélectionnait pour les ouiller, en leur entonnant du sarouil (maïs) dans le gosier, ...; Bergeron 347 (Dictionnaire de la langue québécoise de Léandre Bergeron), "v. tr. Gaver. Ex.: J'l'ai ouillé comifaut".

Synonymie:

Être glouton; être gourmand; être safre; gaver.

Histoire:

Dérivé du latin classique "oculus" "organe de la vue", attesté au sens à l'étude dans les dialectes, "ouiller, rassasier". "Ouillé de" "qui en a assez de", aussi "se aouiller" "se rassasier".

Le terme s'employait d'abord pour désigner les tonneaux: "ouiller", "remplir (un tonneau) jusqu'à la bonde" ou "boire beaucoup", "aouiller", "ouiller" (idée de surplus, d'abondance) (FEW 7, 319, oculus).

Fin XIIIe siècle, remplir un tonneau (œuiller); 1750, Ménage (ouiller); contraction de aouiller, "remplir jusqu'à l'œil", de "œil" au sens de "bonde". (Larousse, 519.)

12. PAGETTE [paget] s.f.

- Braguette du pantalon de l'homme.

"As-tu vu, mon ami? Ta pagette est ouverte! Tout le monde l'a vue...! Tu dois être gêné."

Enquêtes:

Parfois la graphie "pajette"

Attesté dans l'ALEC (13 attestations) (Q.# 1928 Braguette).

Absent du FTLFQ et dans LPF.

Le terme apparaît dans le corpus métalinguistique consulté: Poirier 348 (Glossaire acadien de Pascal Poirier), "Pont du pantalon"; GPFC 488 (Glossaire du parler français au Canada), "s.f. Braguette. Ex.: Ferme ta pagette"; Bergeron 349 et 351 "Pajette" (Dictionnaire de la langue québécoise de Léandre Bergeron), "n.f. Braguette. Ex.: Ferme ta pagette"; Barbeau-2 216 (Le français au Canada de Victor Barbeau), "n.f. Braguette"; BarbRam 84 (Le Ramage de mon pays de Victor Barbeau), "n.f. Braguette"; LapMam 58 (Les mamelles de ma grand-mère, les mamelles de mon grand-frère de Ghislain Lapointe), "La braguette, la brayette, la blaille, ...".

Synonymie:

Braguette; fly; pattelette; souricière.

Histoire:

Il faut peut-être rattacher l'origine de "pagette" au grec "paidion", au sens de "page, chaussette, caleçon-page", "de la plus petite dimension qui se fasse pour homme" (FEW 7, 474 b, paidion).

Le terme est complété par le suffixe diminutif -ette (présent dans des termes similaires désignant la fermeture-éclair: patelette, tirette, pajette, bragette, etc.).

13. PATELETTE [patlɛt] s.f.

- *Braguette du pantalon de l'homme.*

"La braguette, la bravette, la blaille, la patelette, la pajette, la tirette [...]."

-Ghislain Lapointe, Les mamelles de ma grand-mère, les mamelles de mon grand-frère 1974, p.58. -FTLFQ.

"Braguette, patelette" (s.f.)

-Jacques Rousseau, Quelques additions au "Glossaire de parler français au Canada", 1935, p. 588. -FTLFQ.

Enquêtes:

Attesté dans l'ALEC (17 attestations) (Q.# 1928 Braguette) et au FTLFQ.

Absent dans LPF.

Le terme est attesté dans le corpus métalinguistique consulté: RoussAdd 588 (Quelques additions au "Glossaire du parler français au Canada" de Jacques Rousseau), "s.f. Braguette; LapMam 58 (Les mamelles de ma grand-mère, les mamelles de mon grand-frère de Ghislain Lapointe), "La braguette, la bravette, la blaille, la patelette, ..."; Bergeron 359 (Dictionnaire de la langue québécoise de Léandre Bergeron), "n.f. Braguette".

Synonymie:

Braguette; fly; pagette; souricière.

Histoire:

De "patt-", au sens de "patte", "pied d'oiseau". "Patelette, petite main ou patte", aussi "patte de poche, morceau d'étoffe qui couvre les boutons de la bragette" (FEW 8, 32 II, patt-).

Probablement par métonymie (du morceau de tissu couvrant la bragette).

14. POCHEtte [poʃɛt] s.f.

- Ampoule électrique.

"La pochette est restée allumée toute la nuit."

-Jeanine Massicotte [50 ans]. Grand-Mère, 1980. -FTLFQ.

"C'est naturel comme la pochette électrique qui a au plafond. Isidore, c'est curieux, cou croche, je trouve pas ça naturel le yable une pochette électrique".

-Grignon, Déserteur radio, 23 janvier 1939, 28e épisode, p. 6,5,4. B.1. -FTLFQ.

"Extension de sens. Ex. La pochette est restée allumée toute la nuit."

-Témoin: Jean Vallée. Occupation: secrétaire. 48 ans. Lieu: Beaumont. -FTLFQ.

Enquêtes:

Attesté au FTLFQ.

Absent de l'ALEC et dans LPF.

Gaston Dulong, dans son Dictionnaire des canadianismes, l'identifie comme étant un terme propre à la région de Lanaudière.

Le terme n'apparaît pas dans le corpus métalinguistique consulté.

Synonymie:

Globe; lumière.

Histoire:

Du francique "*pokka", "pochette", au sens de "petite poche" (FEW 16, 641 a, *pokka).

Par analogie à la petite poche du fanal à l'huile qui génère la lumière, l'éclairage (la pochette du fanal étant ici considérée en quelque sorte comme "l'ancêtre" de l'ampoule électrique).

15. SIGNALX [sigo] s. m. pl.

- Aurore boréale.

"Tu vois comme il fait beau ce soir. On peut facilement apercevoir les signaux dans le ciel."

Enquêtes:

Attesté dans l'ALEC (32 attestations) (Q.# 1161 Aurore boréale).

Absent du FTLFQ et dans LPF.

Le terme apparaît dans le corpus métalinguistique consulté: Mass 747 (Les Parlers français d'Acadie de Geneviève Massignon), "Signaus, terme désignant les astres en ancien français"; LandryPap 228 (The Franco-canadian dialect of Papineauville, Quebec de Joseph Allyn Landry (thèse)), "s.m.pl.: Aurore boréale. Ex. L'y a des sinaux, on va avoir du vent"; DulLang 152 (La Langue franco-canadienne de Gaston Dulong), "L'aurore boréale (le peuple ignore ce mot mais connaît la chose) est désignée selon les régions par: sinaux, signaux, marionnettes, ..."; Bélisle-3 922 (Dictionnaire nord-américain de la langue française de Louis-Alexandre Bélisle), "n.m.pl.: Qc. Météore: aurores boréales"; LaurLang 89 (La langue de Jean-Marie Laurence), "Mais, chose remarquable, ils n'emploient jamais eux-mêmes, dans leurs écrits, ..., signaux, marionnettes ou clairons pour aurores boréales, ...".

Synonymie:

Aurore boréale; clairons; marionnettes; tirants.

Histoire:

Du latin classique "signalis", neutre substantivé, latin populaire "signale", "signals" pl. "éclairs de chaleur"; "signau", "signe entrevu dans le ciel" (FEW 11, 598 II, signalis).

16. TAPOCHEUSE, ROYALE- [rwajaltapsʃɒz] expr.f.

- Cigarette roulée à la main.

"Passe-moi ton paquet de tabac que je me fasse une royale tapocheuse".

-Le journal de Québec, jeudi 03 septembre 1981, p.11. -FTLFQ.

Enquête:

Attesté au sens à l'étude au FTLFQ.

Absent de l'ALEC et dans LPF.

Le terme apparaît dans le corpus métalinguistique consulté: SimGasp 54 (Vocabulaire du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie de Guy Simard), "Expr. Cigarette roulée à la main. Passe-moi ton paquet de tabac que je me fasse une royale tapocheuse. (Saint-Luc)".

Synonymie:

Rouleuse; taponneuse.

Histoire:

Le FEW ne mentionne pas le mot dans ses différents registres.

Il faut probablement attribuer l'origine de ce terme à une marque ancienne de tabac, soit le tabac "Royal" et "tapocheuse", à l'acte que l'on fait en tassant le tabac avec ses doigts pour emplir le papier à cigarette (tabac que l'on "taponne").

Cette hypothèse explique également l'origine de "taponneuse".

17. TRACASSER [trakase] v. intr.

- Faire de menues besognes; perdre son temps.

"Aujourd'hui, je suis en congé, j'ai tout mon temps pour tracasser autour de la maison!"

Enquêtes:

Attesté dans l'ALEC (4 attestations) (Q.# 2268 Faire de menus travaux, musander).

Absent dans LPF et au FTLFQ.

Le terme n'apparaît pas dans le corpus métalinguistique consulté.

Synonymie:

Berdassier; bretter; vermailler; vernousser.

Histoire:

XVe s. de Collerye, proprement "s'agiter", dérivé de "traquer"; du moyen français "trac", XIVe s., d'origine obscure, peut-être onom. (Larousse, 761).

Le FEW mentionne le terme dans ses registres: "tracasser" "se tourmenter pour peu de chose", "s'occuper à une besogne absorbante" (FEW 13, 191 I, trak-).

18. TRIER [trije] v.tr.

- Cueillir (des fruits).

"Je suis allée trier des bleuets avec Cindy."

-André Vincent, 54 ans, Shawinigan, 1980. -FTLFQ.

"[...]: trie les plus belles [fleurs]". [La bonne femme du château s'adressant à Jacques].

-AF, Laforte 770, Ste-Jeanne-D'Arc, 29-10-59. -FTLFQ.

Enquêtes:

Attesté dans l'ALEC (4 attestations) (Q.# 1660x: fraises sauvages) et le FTLFQ.

Absent dans LPF.

Dulong, dans son Dictionnaire des canadianismes, atteste le terme comme étant propre à la région de Lanaudière.

Le terme apparaît dans le corpus métalinguistique consulté: Dionne 649 (Le Parler populaire des Canadiens-français de Narcisse-Eutrope Dionne), "v.a. Cueillir. Ex.: Trier des pommes"; Blanch-1 281 (Dictionnaire du bon langage de Étienne Blanchard), "Queillir et non trier des fruits (dans le champ, dans le jardin). Trier signifie: choisir, séparer"; GPFC 679 (Glossaire du parler français au Canada), "v.tr. Cueillir (des fruits). Ex.: Aller au bois trier des bleuets"; BarbRam 50 (Le Ramage de mon pays de Victor Barbeau), "v.tr. Cueillir"; Barbeau-2 66 (Le français du Canada de Victor Barbeau), "v.tr. Cueillir. Viens-tu trier des cerises?; Bergeron 500 (Dictionnaire de la langue québécoise de Léandre Bergeron), "v.tr. Cueillir (des fruits)".

Synonymie:

Casser; cueillir.

Histoire:

Du latin "tritare", au sens de "choisir". "Trier" "séparer, démêler", "trier, choisir, séparer; discerner, distinguer" (FEW 13, 304 IIa, tritare).

Le Glossaire du Parler français au Canada atteste le mot "Trier" au sens de choisir en séparant (GPFC, 679), proche du sens à l'étude.

3.2.2 Région de la Beauce.

3.2.2.1 Historique de la région

Les premiers colons viennent dans la région de la Beauce dès les débuts du XVIII^e siècle. Ils viennent de Lévis, de l'Île-d'Orléans et de la côte de Beaupré. La fondation de la Beauce remonte surtout à une seigneurie créée en 1736 et transmise peu de temps après à un certain Pierre Rigaud de Vaudreuil (le frère du marquis de Vaudreuil).

L'agglomération s'est étendue peu à peu sur les deux rives de la rivière Chaudière qui, dans le passé, a joué son rôle de voie importante de communication.

L'industrie forestière occupe un rang de premier ordre pour cette région; cette industrie sise au cœur des montagnes Appalaches devient une des bases de l'économie à l'époque des papetières.

L'exploitation de la sève (sirop) d'érable est une autre industrie très importante en Beauce et aussi très florissante. Évidemment, cette forme d'entreprise (avec l'exploitation de la sève, son traitement, la technologie s'y rattachant, etc.) donne naissance à toute une série de mots "techniques" à saveur régionale.

Enfin, la proximité immédiate de la Beauce avec les États-Unis et les liens qu'elle entretient (commerce) exercent une influence sur le parler beauceron, le lexique, même si les habitants de la Beauce sont à 99% d'origine française.

3.2.2.2 Liste des régionalismes retenus et analyse.

LISTE DES RÉGIONALISMES RETENUS

1. BASSANNE
2. BONNET
3. BOUSE
4. CALIBARDI
5. CIDRINE
6. JARRET-NOIR
7. MANNE
8. MORNÉ
9. MORNIQUES
10. PATTE-DE-POULE
11. PICOTER
12. PUCES
13. QUENOUNE
14. RAPACE
15. SAC-À-JUMEAUX
16. TARVIA
17. TIRELICHE
18. TREMPOIR
19. VALTREUX

1. BASSANNE [basan] s.f.

- Galette de sarrasin.

"Crêpe (de farine noire)".

-Mme Lambert, ménagère, 56 ans, Québec (St-Narcisse). -FTLFQ.

"C'étaient les principaux éléments de base qui permettaient aux chasseurs de faire cuire de la fameuse galette mâtée ou bassanne".

-Normand Lafleur, La vie traditionnelle du coureur des bois aux XIXe et XXe siècles, p.241, 1973. -FTLFQ.

Enquêtes:

Attesté au FTLFQ.

Absent de l'ALEC (Q.# 236 Galette de sarrasin) et dans LPF.

Le terme apparaît dans le corpus métalinguistique consulté: Laf1Cour 286 (La vie traditionnelle du coureur des bois aux XIXe et XXe siècles de Normand Lafleur), "Pain ou galette fait de farine et d'eau"; le terme "bécine" est également relevé dans Lorent 29 (Le Parler populaire de la Beauce de Maurice Lorent), "s.f. Galette de sarrasin. "À midi j'avons mangé d'la bécine"; Bergeron 73 (Dictionnaire de la langue québécoise de Léandre Bergeron), "Galette de sarrasin".

On retrouve aussi la graphie "bassine".

Synonymie:

Crêpe de sarrasin; plug.

Histoire:

La forme "bassanne" remonte à "battana". On retrouve aussi "bazenne" au sens de "tarte commune, grossière". On mentionne au FEW le verbe "basaner" "rendre de couleur foncée comme la basane; basané" (FEW 1, 289, battana).

Peut-être pouvons-nous expliquer le mot "bassanne" par l'analogie de couleur: "basane" fait référence à une couleur, le brun foncé, presque noir, et la "bassanne" est justement faite de farine noire.

On peut donc supposer que l'origine "battana" est justifiée, d'autant plus que le FEW mentionne un terme de sens très voisin dans les dialectes, ce qui confirme notre hypothèse.

2. BONNET [bɔnɛ] s.m.

- Tamis pour le sirop d'érable.

"Notre sirop n'est pas assez éclairci; il faut, pendant qu'il est encore chaud, le passer au bonnet."

Enquêtes:

Attesté dans l'ALEC (4 attestations) (Q.# 979 Filtre à sirop d'érable. Sujet: ce qu'on utilise comme couloin).

Absent dans LPF et au FTLFQ.

Le terme apparaît dans le corpus métalinguistique consulté: Lorent 33 (Le Parler populaire de la Beauce de Maurice Lorent), "s.m. Tamis, filtre servant à purifier le sirop d'érable. "Le bonnet qu'on utilise dans les cabanes à sucre est un sac d'étoffe épaisse et de forme conique"; Bergeron 87 (Dictionnaire de la langue québécoise de Léandre Bergeron), "s.m. Tamis servant à filtrer le sirop d'érable".

Synonymie:

Couloin; tuque.

Histoire:

D'après le Grand Robert de la langue française (70), le mot "bonnet" provient du latin "abonnis", au sens de "bandeau, serre-tête, attaché sur", lui-même remontant au francique "abbunni", "ce qui est attaché sur".

Le FEW ne mentionne pas le sens à l'étude; il fait remonter lui aussi le mot "bonnet" à "abonnis" (FEW 1, 7, abonnis).

Remarque:

L'ALEC (1543), dans un commentaire sur l'érablière, explique bien le sens de l'analogie du terme retenu: les tissus qui sont employés pour filtrer le sirop d'érable sont le coton, la flanelle, la laine, la toile, le feutre.

Le couloir qu'ils forment est une sorte de sac fixé à un cadre. On peut fixer le couloir au rebord du contenant avec des pinces à linge.

La forme du couloir est généralement celle d'un sac; c'est pourquoi l'on parlera de "sac", "poche", "bonnet" ou de "tuque" de coton, de laine ou de feutre.

3. BOUSE [buz] s.f.

- Sorte de béret.

"J'adore porter sur ma tête cette bouse; même si elle est usée, c'est un souvenir de famille..."

Enquêtes:

Absent de l'ALEC, LPF et au FTLFO.

Le terme apparaît dans le corpus métalinguistique consulté: Lorent 35 (Le Parler populaire de la Beauce de Maurice Lorent), "s.f. Grande calotte de cuir ou de laine, sorte de béret. "Tu vas avouér frette à la bole si tu mets pas ta bouse"; Bergeron 93 (Dictionnaire de la langue québécoise de Léandre Bergeron), "s.f. Sorte de béret".

Synonymie:

Béret.

Histoire:

D'après le Nouveau dictionnaire étymologique (104), "bouse" est à rapprocher de la même racine que "boue".

Le FEW, sous "*bawa" "boue", ne mentionne pas le mot dans ses différents registres (FEW 1, 302, *bawa).

L'origine de "bouse" est probablement de formation populaire: par analogie à la forme de la bouse (fiente) de la vache ou du boeuf qui s'apparente à celle du chapeau (béret) que représente la "bouse": chapeau très bas, écrasé sur la tête, plutôt lâche.

4. CALIBAROI [kalibardi] s.m

- Caleçon long.

"*On mettait nos calibardis l'hiver*".

- M.A. Martin, Grand-Mère. -FTLFQ.

"*L'hiver, je mettais des calibardis de flanellette.*"

-M.-Victor Gélinas, Fonds SF (76), cégep de Shawinigan. -FTLFQ.

Enquêtes:

Attesté au FTLFQ.

Absent de l'ALEC (Q.# 1962 Petites culottes) et dans LPF.

Le terme apparaît dans le corpus métalinguistique consulté: Lorent 40 (Le Parler populaire de la Beauce de Maurice Lorent), "s.m. Sous-vêtement masculin long, caleçon. "Mon grand-père porte souvent des calibardis" (Saint-Georges). Var. loc.: galibardi (Saint-Benoit)".

Synonymie:

Caleçon; step-ins.

Histoire:

Le FEW ne mentionne pas le mot dans ses différents registres.

L'hypothèse suivante semble intéressante: le mot dériverait de Garibaldi (1807-1882), patriote italien qui lutta pour l'unification de son pays. Par analogie: les soldats de Garibaldi étaient surnommés "chemises rouges" lors des campagnes de 1860-1862 et 1866-1878.

Sous "chemise" (Le Robert 2, 542), on peut lire: anciennement, chemise de femme; sous-vêtement qui se portait sous le corset. Linge (de corps); aussi: combinaison, parure. Mode: Chemise américaine= sous-vêtement de tricot.

À noter la transformation phonétique de [k] en [g] à l'initiale de mot.

5. CIDRINE [cidrin] s.f.

- Boisson non alcoolisée.

"Le père Tremblay a encore fait cette année sa bonne vieille cidrine que tout le monde boit avec goût."

Enquêtes:

Absent de l'ALEC, dans LPF et au FTLFQ.

Le terme apparaît dans le corpus métalinguistique consulté: Lorent 50 (Le Parler populaire de la Beauce de Maurice Lorent), "s.f. Boisson non alcoolisée. "Lé ceusses qui prennent pas de fort, i boueront d'la cidrine"; Bergeron 132 (Dictionnaire de la langue québécoise de Léandre Bergeron), s.f. "Boisson sans alcool".

Histoire:

De "cidre", suffixe diminutif -ine: petit cidre.

Du latin "sicera" au sens de "cidre, boisson enivrante", emprunté à l'hébreu "chekar", par le grec. La boisson est faite de jus de poires et de pommes fermenté, puis de pommes seulement en Normandie et en Picardie (Grand Robert encyclopédique 2, 607-608).

Le FEW nous donne un sens similaire: "cidre" de "sicera"; "jus de pommes ou de poires fermenté" (FEW 2, 589 II, sicera). La forme "cidrine" n'est pas attestée; on retrouve cependant des mots de formations analogues: "cidraille" "cidre de pommes ou de poires", "cidresse" "mélange de jus de poires et de jus de pommes", "cidreux" "variété de poire de Lisieux" (Ibid., 590).

6. JARRET-NOIR [ʒaretnwar] s.m.

- Surnom des gens qui habitent la Beauce.

"On appelait les habitants de la Beauce, les Jarrets-noirs." - M. Eugène Vigneault, St-Mathieu. -FTLFQ.

"Pour traverser ces sortes de marécages, les Beaucerons ôtaient leurs chaussures, et les gens de la Pointe-Lévis, les voyant arriver en pantalons retroussés et les jarrets couverts de boue, les baptisèrent les "Jarrets-noirs".

- Pierre-Georges Roy, Les Mots qui restent, p.110. -FTLFQ.

Par le remariage de sa mère, il devient, à l'âge de six ans, un véritable "Jarret-noir" (habitant de la Beauce).

- Laurent Mailhot, Monologues québécois (1890-1980), p. 184, 1980. -FTLFQ.

Enquêtes:

Attesté par l'ALEC (3 attestations) (Q.# 1739 Nom populaire des habitants d'un village, d'une région) et au FTLFQ.

Absent dans LPF.

Le terme apparaît dans le corpus métalinguistique consulté: Lorent 32 (Le Parler populaire de la Beauce), "s.m. Surnom de l'habitant de la Beauce. "Quand les anciens Beaucerons arrivaient à Lévis ou à Québec, ils étaient tout crottés et boueux car ils avaient traversé des bogues; depuis ce temps on les appelle les Jarrets noirs"; Dionne 396 (Le parler populaire des Canadiens-français de Narcisse-Eutrope Dionne), "Habitants de la Beauce canadienne, les Beaucerons", DugQuéb 29 (Le problème des gentilés au Québec; état de la question et éléments de solution de Jean-Yves Dugas), "type: Beaucerons et Jarrets noirs", MorgBeauce 112 (The regional french of county Beauce, Quebec de Raleigh Morgan); HertCan 82 (O Canada, mon pays, mes amours de François Hertel), "Surnom des

gens qui habitent la Beauce. L'origine de cette appellation est probablement les marécages que devaient franchir les habitants de la Beauce pour aller vendre leurs produits à Québec".

Histoire:

L'explication de Pierre-Georges Roy dans Les Mots qui restent (voir attestation ci-haut) explique probablement l'origine de cette appellation: du fait que les habitants de la Beauce devaient franchir des marécages pour aller vendre leurs produits à Québec ou ailleurs et qu'ils revenaient les jarrets noircis par la boue, d'où leur surnom de "Jarrets-noirs".

7. MANNE [man] s.f.

- Gelée blanche.

"Il y a beaucoup de manne dehors ce matin."

- Irénée Ruel, 76 ans, Ste-Marie, Beauce. -FTLFQ.

Enquêtes:

Attesté au FTLFQ.

Absent de l'ALEC (Q.# 1226 Frimas) et dans LPF.

Synonymie:

Frimas; gelée blanche.

Histoire:

Il faut faire remonter la forme "manne" à "manna", "nourriture que Dieu fit tomber du ciel pour les enfants d'Israël dans le désert". (FEW 6, 232 Ia, manna).

Par analogie à la gelée qui tombe du ciel et qui recouvre abondamment le sol, comme a dû le faire la manne divine.

Le FEW mentionne les sens de "rosée" et de brouillard" pour "manne".

8. MORNÉ [morné] adj.

- Nuageux, assombri.

- "As-tu remarqué que, ce matin, avec l'apparence de pluie, le ciel était plutôt morné!"

Enquêtes:

Absent de l'ALEC (Q.# 1164 a) Le ciel se couvre b) Se couvrir en parlant du ciel), dans LPF et au FTLFQ.

Le terme apparaît dans le corpus métalinguistique consulté: Lorent 108 (Le Parler populaire de la Beauce de Maurice Lorent), "adj. nuageux, assombri. "L'temps est bien morné à matin"".

Synonymie:

Chagriné; couvert; graissé; morpionné.

Histoire:

Le mot "morne" existe en français et au sens retenu de "morné": temps morne: temps triste, couvert, obscur; une morné matinée de février. (Le Robert méthodique, 578).

Probablement par déformation populaire de "morne" pour "morné", bien qu'en français "morné" n'ait pas ce sens (mais plutôt "dont la pointe a été munie d'une morné (anneau)")" (Ibid, 579).

Le FEW mentionne le mot "morne", mais pas au sens à l'étude (FEW 6, 330 b, margila I).

Le Dictionnaire étymologique de la langue française (418) fait remonter l'origine de "morne" ((adj.) vers 1138) à un verbe disparu avant les premiers textes; morné est encore attesté du XIII au XIXe s., emprunté de "*mornôñ", cf. angl. "to mourn" "être triste".

9. MORMIQUES [mɔrnik] s.f.pl.

- Lunettes.

"Il a brisé ses mormiques neuves."

- La conjonction, Journal de télé-université, vol.2, no 2, p.1, 1979. -FTLFQ.

Enquêtes:

Attesté au FTLFQ.

Absent dans LPF et dans l'ALEC.

Le terme apparaît dans le corpus métalinguistique consulté: Lorent 108 (Le Parler populaire de la Beauce de Maurice Lorent), "s.f.pl. Lunettes, bésicles. "Il a brisé sé mormiques neuves""; Bergeron 326 (Dictionnaire de la langue québécoise de Léandre Bergeron), "Lunettes"; ProtParl 183 (Parlure québécoise de Lorenzo Proteau), "Lunettes".

Synonymie:

Bernicles; lunettes.

Histoire:

Le FEW ne mentionne pas le mot dans ses différents registres (nous retrouvons "bernicle", mais pas au sens à l'étude (FEW 1, 335 I, bernic)).

Le mot "mormiques" s'explique probablement par l'évolution phonétique de "bernicles" à "barnicles" puis "borniques" et de [b] initial passant au [m] pour donner "mormiques".

10. PATTE-DE-POULE [pat̪t̪ə pul̪] s.f.

- Spatule de bois servant à remuer le sirop d'érable.

"Piernot, veux-tu me donner la patte-de-poule sur cette table pour que je puisse brasser mon sirop avant qu'il ne fîse trop?"

Enquêtes:

Absent de l'ALEC (Q.# 982 Spatule en bois pour remuer le sirop), dans LPF et au FTLFQ.

Le terme apparaît dans le corpus métalinguistique consulté: Lorent 118 (Le Parler populaire de la Beauce de Maurice Lorent), "s.f. Spatule de bois, avec deux doigts pour remuer le sirop d'érable ou pour remuer le linge dans une lessiveuse"; Bergeron 360 (Dictionnaire de la langue québécoise de Léandre Bergeron), "Spatule à doigts".

Synonymie:

Mouvette; palette.

Histoire:

Probablement par l'analogie de la forme de la spatule en bois et celle de la patte de la poule, allongée, mince, se terminant par trois fourches (un peu comme une fourchette).

11. PICOTER [pikote] v.tr.

- Agacer.

"Il commence à picoter le capitaine. Il lui mord les mains, la figure, tout le corps."

- M.-Urs. Lavalais. -FTLFQ.

Enquêtes:

Attesté au FTLFQ.

Absent de l'ALEC (Q.# 2275 Taquiner) et dans LPF.

Le terme apparaît dans le corpus métalinguistique consulté: Bélisle-1 938 (Dictionnaire général de la langue française au Canada de Louis-Alexandre Bélisle), "S'agacer mutuellement; Lorent 122 (Le Parler populaire de la Beauce de Maurice Lorent), "v.tr. Taquiner, agacer. "Mon cousin arrête pas de picoter mes amies""; Bélisle-3 720, "Attaquer souvent par des traits malins"; Bergeron 368 (Dictionnaire de la langue québécoise de Léandre Bergeron), "Agacer".

Synonymie:

Achaler; agacer; badrer; cranker; étriver; taquiner.

Histoire:

Il faut faire remonter le mot "piquer" à la forme "*pikkare", "piquer". Le sens à l'étude est à rapprocher de "petite pique" (agacer). Le FEW nous donne bien le sens à l'étude dans des expressions françaises qu'il relève comme "on ne sait quelle mouche l'a piquée" "on ne sait pourquoi il se fâche à tout coup" ou encore

"il ne sent point qu'on lui pique la chair" "il est insensible aux affronts" (FEW 8, 450 Ia, *pikkare).

C'est probablement par analogie de sens que le mot a pris forme: "piquer", "agacer physiquement" ou "agacer psychologiquement" (ce deuxième sens est celui du régionalisme).

12. PUCES [py^s] s.f.pl.

- Seins.

"La blonde de Paul a des puces qui sortent de l'ordinaire par leur grosseur!"

Enquêtes:

Absent de l'ALEC (Q.# 2131 Poitrine féminine. B:Seins), dans LPF et au FTLFQ.

Le terme apparaît dans le corpus métalinguistique consulté: SimSexe 94 (Le Sexe dans le vocabulaire du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie de Guy Simard), "Mamelons"; Lorent 130 (Le parler populaire de la Beauce de Maurice Lorent), "s.f.pl. Seins. "Elle a de grosses puces c'te créature-là"; LéardLor 274 (Livres et auteurs québécois de Maurice Lorent -article), "Beaucoup de mots communs peuvent avoir un sens imagé ou familier: puces pour seins, (...)".; Bergeron 393 (Dictionnaire de la langue québécoise de Léandre Bergeron), "Seins"; JunSeins 68,89,122,124,127,128 (Étude lexicologique des dénominations des seins en québécois de Denis Juneau), "Seins". Il reprend l'attestation de Lorent 130 "Elle a de grosses puces c'te créature-là".

Synonymie:

Seins; tétons; tettes.

Histoire:

Il faut rapprocher le terme du latin "pulex, pulicis". Il existe une forme argotique pour "faire les puces", "se dit d'une

séance lesbienne exécutée devant des personnes payantes" (FEW 9, 523, pulex).

"Puces" renvoie peut-être à la grosseur des seins. On parlera alors de petits seins, le mot "puces" marquant une certaine exagération (amplification de la taille des seins, petitesse). Il y a tout de même dans l'étude lexicologique de Denis Juneau une attestation (tirée de Lorent) qui m'empêche de donner ce sens de "petit" dans la définition: "Elle a de grosses puces c'te créature-là".

13. QUENOUNE [kənun] s.f.

- Seins.

"Le gars était plutôt grossier parce qu'il lui prenait les quenounes devant tout le monde! J'étais fâché!"

Enquêtes:

Absent de l'ALEC (Q.# 2131 Poitrine féminine. B:Seins), dans LPF et au FTLFQ.

Le terme apparaît dans le corpus métalinguistique consulté: Lorent 132 (Le Parler populaire de la Beauce de Maurice Lorent), "s.f. Sein. "Quand on parlait, entre hommes, des seins des femmes, on disait les quenounes ou ben la devanture"; JunSeins 91 et 118 (Étude lexicologique des dénominations des seins en québécois de Denis Juneau), Il reprend l'attestation de Lorent 132 "Quand on parlait, entre hommes, des seins des femmes, on disait les quenounes ou ben la devanture".

Synonymie:

Seins; tétons; tettes.

Histoire:

On peut faire remonter le mot "quenoune" à "quenotte" au sens de "petite dent d'enfant", "dent d'enfant" (FEW 2 partie 1, 689 II, *kinni).

"Quenotte" devient "quenoune" par substitutions de suffixes: les petites denrées de la bouche de l'enfant qui prend le sein (pour boire), qui devient le sein lui-même. Le suffixe -otte est remplacé par un autre suffixe en -oune, très présent dans des termes qui désignent le sexe en franco-québécois (pitoune, bizoune, minoune, etc.).

14. RAPACE [rapas] s.f

- Nom vulgaire de la plante connue sous le nom de bardane (*Bardane Arctium Minus*).

"Nom populaire. Nom français, nom officiel. Rapace Bardane *Arctium Minus*."

-Abbé Léon Provancher, Le naturaliste canadien, vol. 58, #6, 7. p.138. 1931. -FTLFQ.

"[...] des fleurs de bardane, plante connue sous le nom vulgaire de rapace [note explicative]".

- Louis Fréchette, Une touffe de cheveux blancs. Récit (Dans L'Opinion publique, vol. III), 1872, p.202. -FTLFQ.

Enquêtes:

Attesté par l'ALEC (19 attestations) (Q.# 1033 Bardane) et au FTLFQ.

Absent dans LPF.

Le terme apparaît dans le corpus métalinguistique consulté: GPFC 563 (Glossaire du parler français au Canada), "Bardenne, glouteron. Il y a beaucoup de rapace dans ce champ"; CarPlant 539 (Le nom populaire de nos plantes dans Le Canada français de Omer Caron, 1931), "Bardane, *Actium minus*"; ProvFlore 345 (Flore de Léon Provancher).

Synonymie:

Amoureux; artichaut; artichou; grakia; toque.

Histoire:

La forme "rapace" origine du latin "rapax, rapacis" de "rapere", "saisir", "ravir" (FEW 10, 62, rapere).

Probablement de formation populaire (analogie) du fait que la bardane, comme un rapace (oiseau de proie) qui saisit sa proie et ne la lâche plus, s'agrippe à soi et il est, par conséquent, difficile de s'en départir.

15. SAC-À-JUMEAUX [sakazymo] s.m.

- Soutien-gorge.

"Ma femme Annette s'est acheté hier un nouveau sac-à-jumeaux lors de son magasinage; j'en ai profité pour aller regarder d'autres choses pendant ce temps-là."

Enquêtes:

Absent dans LPF, l'ALEC (Q.# 1960x: Sous-vêtements féminins) et au FTLFQ.

Le terme apparaît dans le corpus métalinguistique consulté: Lorent 141 (Le Parler populaire de la Beauce de Maurice Lorent), "s.m. Soutien-gorge. "Porter un sac-à-jumeaux noir sous une matinée blanche"; Bergeron 438 (Dictionnaire de la langue québécoise de Léandre Bergeron), "Soutien-gorge"; JunSeins 114 (Étude lexicologique des dénominations des seins en québécois de Denis Juneau), "Seins"; LorContr 75 (Protée, vol. VIII, no 2, 1979 de Maurice Lorent -article), "Sac-à-jumeaux (soutien-gorge)".

Synonymie:

Brassière; soutien-gorge.

Histoire:

Probablement par analogie de forme aux mots "sac" et "jumeau": "sacs" au sens de "qui contient" et "jumeaux": deux sacs de forme identique qui soutiennent les seins (=soutien-gorge).

16. TARVIA [tarvia] s.m.

- Préparation destinée au revêtement des chaussées (asphalte).

"Les hommes de la voirie recouvrent la rue de tarvia."

- Claude Morin, 48 ans, Ste-Marie, Beauce. -FTLFQ.

Enquêtes:

Attesté au FTLFQ.

Absent de l'ALEC et dans LPF.

Le terme apparaît dans le corpus métalinguistique consulté: Lorent 152 (Le Parler populaire de la Beauce de Maurice Lorent), "s.m. Goudron pour route, bitume, asphalte. "Recouvrir une rue de tarvia"; Leb10v 237 (Moi, Ovide Leblanc, j'ai pour mon dîne de Bertrand B. Leblanc), "À la fin, dans un index: mélange de coaltar et de gravier"; Bergeron 480 (Dictionnaire de la langue québécoise de Léandre Bergeron), "Asphalte".

Synonymie:

Asphalte.

Histoire:

Probablement de l'anglais "tar" "goudron" et "via" "route" (Oxford, 2132-2352). Il s'agit de l'amalgame des deux termes pour signifier une seule entité: "tarvia" "goudron qui recouvre la route" (asphalte).

Une fiche du FTLFQ mentionne (sans source) qu'il s'agit d'une marque de commerce.

17. TIRELICHE [tirlis] 1 s.f.

- Crêpe de sarrasin.

"A la cabane, si y'avait pas de tireliche, pis de sirop, c'était pas une vraie partie de sucre."

- A.-M. Lacoursières, 72 ans [inf. f.], Shawinigan. - FTLFQ.

"La mère nous faisait une sorte de galettes en sarrasin sur le poêle, on appelait ça d'la tireliche; elle détremait sa pâte et faisait ça sur le rond du poêle."

-Jean Blais, Dolbeau, Mémoires (752), p.3, 1972. - FTLFQ.

Enquêtes:

Attesté par le FTLFQ.

Absent de l'ALEC (Q.# 236 Galette de sarrasin) et dans LPF.

Le terme apparaît dans le corpus métalinguistique consulté: Lorent 154 (Le Parler populaire de la Beauce de Maurice Lorent), "Crêpe de sarrasin. "Quire des tireliches dans une poêlonne"; GPFC 664 (Glossaire du parler français au Canada) "Crêpe à la farine de sarrasin"; SPFC Corr 1-37 3 (La Société du parler français au Canada, corrigéons-nous!), "On donne parfois, chez nous, le nom de tireliches aux crêpes et aux galettes faites avec de la farine de sarrasin. Ce terme n'est pas français. Disons crêpes ou galettes de sarrasin, selon le cas".

Synonymie:

Crêpe de sarrasin; plug.

Histoire:

Probablement de formation populaire: amalgame de deux verbes, "tirer" (au sens de retirer) et de "lécher" (prononcé "licher" en franco-québécois).

18. TREMPOIR [trəpwɑ̃] s.m.

- Spatule en bois pour le sirop d'érable servant à vider le sucre dans des moules.

"Passe-moi vite le trempoir pour que je coule le sucre dans les moules!".

Enquêtes:

Attesté par l'ALEC (3 attestations) (Q.# 990 Cuiller en bois pour verser le sucre dans les moules).

Absent au FTLFQ et dans LPF.

Le terme apparaît dans le corpus métalinguistique consulté: DulBeauce 130 (La Langue parlée à Saint-Joseph-de-Beauce de Gaston Dulong), "Instrument en bois servant à vider le sucre dans des moules"; Lorent 156 (Le Parler populaire de la Beauce de Maurice Lorent), "s.m. Spatule à manche court pour remuer le sirop d'érable. "Licher le trempoir"; Bergeron 499 (Dictionnaire de la langue québécoise de Léandre Bergeron), "Spatule pour remuer le sirop d'érable".

Synonymie:

Dipper; micouenne; palette; trempeur; trempe-sucre.

Histoire:

De "tremper". Instrument qui sert à vider le sucre et qu'on doit tremper dans un sirop (formation populaire "trempoir"). Le terme existe en français: Tech.: Cuve dans laquelle on fait tremper quelque chose (Le Robert encyclopédique, 472).

Le sens à l'étude n'est pas mentionné au FEW. On retrouve toutefois le mot "trempoire" pour "cuve dans laquelle on fait tremper une substance quelconque" (FEW 13, 171, temperare).

19. VALTREUX [valtʁø] s.m.

- Propre à rien, poltron, lâche.

"*Il mène une vie de valtreux.*"

- Hormidas Drolet, Shawinigan, 1973. - FTLFQ.

Enquêtes:

Attesté par l'ALEC (1 attestation) (Q.# 2310 Vocabulaire de contexte général) et au FTLFQ.

Absent dans LPF.

Le terme apparaît dans le corpus métalinguistique consulté: Bergeron 508 (Dictionnaire de la langue québécoise de Léandre Bergeron), "Paresseux, propre à rien"; Bélisle-3 1058 (Dictionnaire général de la langue française au Canada de Louis-Alexandre Bélisle), "Propre à rien"; Lorent 161 (Le Parler populaire de la Beauce de Maurice Lorent), "adj. s.m. et f. Paresseux, vaurien. "L'boss a engagé un vrai valtreux""; GPFC 687 (Glossaire du parler français au Canada), "Paresseux, qui n'est propre à rien"; Dionne 657 (Le Parler populaire des Canadiens-français de N.-E. Dionne), "Poltron, lâche, vaurien".

Synonymie:

Paresseux; vaurien.

Histoire:

Aucune hypothèse particulière à formuler en rapport avec la formation de ce mot.

3.2.3 Région de la Rive-Sud

3.2.3.1 Historique de la région

La Rive-Sud (région de Rimouski-Matane) n'est pas particulièrement marquée linguistiquement; elle n'est ni vraiment gaspésienne (où l'on constate une grande richesse linguistique dans les parlers de la péninsule), ni vraiment de la Rive-Sud.

Cette région est marquée dès la fin du XVIII^e siècle par l'arrivée des Loyalistes et des Acadiens.

La population de cette région est plutôt hétérogène; ce qui implique au même titre une hétérogénéité linguistique, ce qui n'est pas le cas de la Beauce ou du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Vers 1820, un mouvement important de population s'installe: le trop-plein de population se déplace alors vers Matane jusqu'aux abords du Cap-Santé.

Notons que les parlers de la Rive-Sud sont moins bien caractérisés que ceux du Saguenay-Lac-Saint-Jean; la Rive-Sud a un peuplement de Québec principalement. Il n'en demeure pas moins que des particularités existent, notamment en ce qui concerne le vocabulaire de la pêche. Entre 1550 et 1650, la pêche saisonnière à la morue (surtout) y est pratiquée (pêcheurs français, basques et espagnols principalement).

Vers 1670, on assiste au début de la colonisation par la création de seigneuries: cette façon de faire ne connaît pas un grand succès.

La situation vers 1781 n'est pas très bonne: la péninsule de la Gaspésie compte peu d'habitants; un petit nombre de colons allemands s'installent dans les environs de même que des habitants de Charlevoix et de la Côte-Sud. La colonisation s'effectue surtout durant le XIX^e siècle: une "armée" de défricheurs est en marche le long du rivage; de 1790 à

1831; la population augmente considérablement. En 1871, toutes ces terres basses sont occupées et contiennent déjà 97,200 personnes, toutes de descendance française, à l'exception de quelque 200 colons.

L'éloignement, l'isolement et le manque de communications caractérisent la Rive-Sud, jusqu'à l'arrivée d'un chemin de fer (vers 1900) et de quelques routes traversant la région. Seule la voie de l'estuaire du Saint-Laurent demeure de tout temps pour les communications.

La population s'adonne à la fois à la pêche (surtout à Matane, vers 1850-1870), à l'agriculture et enfin à l'exploitation forestière (qui est très intense à la fin du XIX^e siècle).

3.2.3.2 Liste des régionalismes retenus et analyse

LISTE DES RÉGIONALISMES RETENUS

1. AIGRETTE
2. AGOUSSER
3. AMUSE-BRAILLARDS
4. BABOUIN
5. BARATTER, EN - UN COUP
6. BEDAINERIE
7. BLEMISSÉ
8. BOULACREUX
9. CASQUE-À-JUMEAUX
10. ECALVÂTRER
11. EMPIGEONNEUSE
12. ÉTIOLÉ
13. GABIONNER
14. GINGUER
15. LOGER
16. MATAQUIN
17. POIRES
18. SIROQUIER

1. AIGRETTE [Egret] s.f.

- Personne vive, prompte.

"Une aigrette, c'est une personne qui a le caractère difficile, qui est fatigante, pour les autres, comme ma soeur Antoinette par exemple."

-Trois-Pistoles, 1988, Rivière-du-Loup. -FTLFQ.

Enquêtes:

Attesté au FTLFQ.

Absent dans LPF et l'ALEC.

Le terme n'apparaît pas dans le corpus métalinguistique consulté.

Histoire:

Le terme à l'étude ne se retrouve pas intégralement au FEW. Toutefois, on remarque qu'il y a des mots de même origine ("acer") avec un sens voisin: "enaigrer" "fâcher", "agre" "aigre, malicieux" (FEW 1, 18, acer).

Vx. Au figuré, rare. Un peu piquant, amer. Discours aigret.
Dérivé de "aigre", suffixe -et (te). (TLF 2, 280).

Remarque:

De la même origine (aigre), "aigrelet (-ette)" donne le même sens que le régionalisme retenu: Au figuré. [En parlant d'une personne, de ses manières, du ton, de son langage, etc.].

Exemple: "Augustin sonna au cinquième étage, remit le manuscrit à une bonne aigrelette qui ne lui laissa pas dépasser l'antichambre..." Synonymes: déplaisant, impertinent, piquant. (TLF 2, 279).

2. AGOUSSER [əguse] v.tr.

- Agacer, énervier.
- "Il serait peut-être bon que je parle de Hugo [...]. À Rivière-des-prairies, nous faisions de la moto ensemble, nous agoussions les filles, nous prenions, le soir, un ottodug et un café au restaurant, [...]."
- Victor-Lévis Beaulieu, Race de monde, p.111, 1969. -FTLFQ.
- "Arrête de m'agousser, ou je vais me fâcher!"
- Gagnon, Jean-Paul, Sémantique et parlure⁵, (Rimouski). -FTLFQ.

Enquêtes:

Attesté par l'ALEC (5 attestations) (Q.# 2275 Taquiner) et au FTLFQ.

Absent dans LPF.

Le terme apparaît dans le corpus métalinguistique consulté: SPFCNG1-12 689 (Société du parler français au Canada. Nouveau glossaire), "Atiner (v.tr.). Taquiner. Doublet: agousser, endêver". SimGasp 1 (Vocabulaire du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie de Guy Simard), "Tr. Énerver ou agacer. Arrête de m'agousser ou je vais me fâcher!"; Seutin-1 52 (Richesses et particularités de la langue écrite au Québec de Émile Seutin et André Clas), "Agousser les filles, loc. agacer les filles, draguer".

Le FTLFQ mentionne sur une de ses fiches que ce terme se

⁵ Dans Sémantique et parlure, Jean-Paul Gagnon poursuit le travail amorcé par Guy Simard (Vocabulaire du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie), c'est-à-dire la vérification des données recueillies par Simard. C'est pourquoi on le retrouve souvent cité en exemple.

retrouve surtout dans le bas du fleuve.

Synonymie:

Achaler; agacer; badrer; cranker; étriver; picosser; taquiner.

Histoire:

Il s'agit d'une variante phonétique (localisée) du verbe "agacer", prononcé "agousser".

"Agacer": de "*adaciare", issu de l'ancien français "aacier", 1155 "rendre aigre", par altération de l'ancien français "aacier" par croisement avec "agacer", d'où les divers sens figurés. "*Adaciare" dérive de "acies" au sens de "tranchant des dents" (FEW I, 27, *adaciare).

3. AMUSE-BRAILLARDS [əmɥɛzbrajɑʁ] s.m.

- Seins.

"Quand le petit bébé braillait, il [le père] disait: 'sors ton amuse-braillards'.

-Enq. F., 65 ans, Cacouna (Rivière-du-Loup), 1981. -FTLFQ.

Enquêtes:

Absent de l'ALEC (Q.# 2131 Poitrine féminine. B:Seins), dans LPF et au FTLFQ.

Le terme apparaît dans le corpus métalinguistique consulté: JunSeins 11 (Étude lexicologique des dénominations des seins en québécois de Denis Juneau -thèse), "n.m. Sein"; JunSeins 122, "Nous entendons ici par créations les mots ou syntagmes qui ne semblent connus qu'en québécois. Il y en a quatre: amuse-braillards, ..."; SimSexe 94 (Le Sexe dans le vocabulaire du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie de Guy Simard), "Amuse-braillards, ballots, navets: seins"; SimGasp 2 (Vocabulaire du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie de Guy Simard), "m.pl. Seins. Si ce n'était de ses amuse-braillards, on la confondrait avec un homme".

Synonymie:

Seins; tétons; tettes.

Histoire:

De "amuser" et "brailler".

Composé québécois de création populaire, dont nous n'avons que des attestations récentes, contemporaines: v. "amuse-gueule, apaise-braillards", etc.

À proprement parler: qui sert à amuser les braillards, c'est-à-dire ceux qui pleurent, les jeunes enfants qui "pleurent pour leur boire"; "amuse" prend le sens de "satisfaire", "occuper les enfants qui braillent".

4. BABOUIN [babwɛ̃] s.m.

- Homme d'aspect grotesque, ridicule.

"En voyant le gros curé dans sa soutane noire, un homme s'écrie: Qu'est-ce que c'est que ce babouin-là? (St-Gabriel)".

- Gagnon, J.-P., Sémantique et parlure. -FTLFQ.

"C'est un saint homme, répéta en choeur toute la famille, jusqu'à un petit babouin qui balbutiait à peine ..."

- Eugène Lécuyer, Esquisse de moeurs. Un épisode dans la vie d'un faux dévot, p.9, 1853. -FTLFQ.

Enquêtes:

Attesté au FTLFQ.

Absent dans LPF et l'ALEC.

Le terme apparaît dans le corpus métalinguistique consulté: GPFC 83 (Glossaire du parler français au Canada), "Vx fr. figure grotesque, épouvantail, bouffon"; Dionne 48 (Le Parler populaire des Canadiens-français de N.-E. Dionne), "enfant turbulent"; SimGasp 4 (Vocabulaire du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie de Guy Simard), "m.péj. Homme d'aspect grotesque, ridicule.".

Histoire:

"Babouin", "herpès des lèvres"; "qui a de grosses lèvres, des lèvres pendantes, qui fait la moue". Aussi: "babines, babouine" "lèvre supérieure, lèvres des animaux" (FEW I, 192 I,1, bab); "babouin" "figure grotesque" (Ibid., 192, I,2, bab).

Par métaphore ou au figuré. 1- [En parlant d'une personne] fam. a) Enfant étourdi, folâtre et mal élevé. b) Vieillard laid et ridicule; homme mal bâti, malpropre. BESCH.: BABOUIN: homme de petite taille. Babouin: formation expressive de la racine onomatopéique Bab- (babine) exprimant le mouvement des lèvres (TLF 3, 1180).

5. BARATTER, EN - UN COUP [əbaʁatœ̃ku] expr. (v. intr.)

- Tousser sans arrêt, violemment.

"Baratter, c'est tousser sans s'arrêter quand on a le rhume, c'est bien fatigant pour les autres."

-Informateur, Trois-Pistoles, Rivière-du-Loup, 52 ans. -FTLFQ.

"Ca fait deux semaines qu'il a la grippe, il en baratte un coup (Trinité-des-Monts)".

- Gagnon, J.-P., Sémantique et parlure, FTLFQ.

Enquêtes:

Attesté par l'ALEC (1 attestation) (Q.# 2196 Tousser un peu) et au FTLFQ.

Absent dans LPF.

Le terme apparaît dans le corpus métalinguistique consulté: SimGasp 4 (Vocabulaire du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie de Guy Simard), "Expr. Tousser violemment. Ça fait deux semaines qu'il a la grippe; il en baratte un coup".

Synonymie:

Tousser; toussoter (seulement pour le sens de baratter).

Histoire:

Baratter: battre, agiter. Au figuré: "Et il [Durtal] s'appesantissait sur les turpitudes de cette fille trempée dès l'enfance dans les incestes, barattée dès sa puberté... Emploi pronom. Se baratter la cervelle: s'exciter, s'agiter en vain.

Spécialisation du sens de l'ancien fr. "barater, s'agiter, remuer"
(TLF 4, 159).

Baratter: Le verbe dérive de l'anc. fr. "barate", "confusion, agitation", depuis 1155. Du sens "agir". Le français a développé le sens "agiter pour faire du beurre" (XVIe s.). Ce verbe vient du grec "prattein" "agir" (Dictionnaire étymologique de la Langue française, 57).

Le terme n'est pas présent au FEW, du moins pour le sens à l'étude (FEW 9, 330, prattein).

Il s'agit donc d'une formation par analogie: celui qui tousse sans arrêt, violemment s'agit, bouge beaucoup donc "baratte" (sens à l'étude).

6. BEDAINERIE [bədənri] s.f.

- Ensemble des enfants (jeunes) d'une même famille.

"Quand Germaine est venue la semaine dernière, il a fallu qu'elle amène toute sa bedainerie avec elle (St-Gabriel)".

-Gagnon, J.-P., Sémantique et parlure. -FTLFQ.

Enquêtes:

Attesté au FTLFQ.

Absent de l'ALEC et dans LPF.

Le terme apparaît dans le corpus métalinguistique consulté: SimGasp 5 (Vocabulaire du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie de Guy Simard), "f.péj. Ensemble de tous les jeunes enfants d'une même famille. Quand Germaine est venue, la semaine dernière, il a fallu qu'elle amène toute sa bedainerie avec elle".

Histoire:

De bedaine: 1400. Autre forme de l'ancien français "boudine", "ombrel-ventre", propre à une famille de mots expressifs se rapportant à la grosseur. Très répandu dans les patois gallo-romans sous des formes diverses pour désigner le ventre, nombril de l'homme et aussi des animaux. (Dictionnaire étymologique de la Langue française, 65).

De "bedaine" et du suffixe -erie. Populaire, par analogie à la bedaine, au ventre où "logent" les enfants de la famille pendant la grossesse, le foetus humain. Enfant issu de l'endroit où l'on

"fabrique" les enfants (pour expliquer le suffixe -erie, dans des mots similaires comme sucrerie (où l'on fabrique le sucre ou sucre d'érable), aluminerie, etc.).

Le FEW ne mentionne pas le terme dans ses registres. On ne retrouve que "bedaine" "ventre" (FEW 1, 421, 3, *bod-).

7. BLÉMISSE [blémis] s.f.

- Blème, maladive.

"C'est une petite blémisse".

-Trois-Pistoles, 1980, 29, B-3. -FTLFQ.

Enquêtes:

Attesté au FTLFQ.

Absent de l'ALEC (Q.# 2181 Maladif) et dans LPF.

Le terme apparaît dans le corpus métalinguistique consulté: GPFC 123 (Glossaire du parler français au canada), "s.f. Personne blème"; Bergeron 81 (Dictionnaire de la langue québécoise de Léandre Bergeron), "n.f. Personne blème"; SimGasp 7 (Vocabulaire du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie de Guy Simard), "Blinmisse. adj. Blème. Je suis toute blinmisse ce matin".

Synonymie:

Chétif; maladif.

Histoire:

De "blème", suffixe -isse..

Blème, adj. [En parlant d'une personne] Qui est extrêmement pâle, d'une pâleur maladive. Aussi: blémissant, blémissement; même sens (TLF 4, 580-581).

Probablement du francique "blesmjan" "faire pâlir", dérivé du radical qui se trouve dans "pâle" (Dictionnaire étymologique de la langue française, 74).

Au FEW, on retrouve le mot "blesmissement" au sens de "action de rendre livide, blessure" (FEW 1, 393, blâmi).

8. BOULACREUX [bulakry] s.m.

- Personne qui exécute un travail à la hâte.

"[...]: Ah, le boulacreux!, s'écria-t-il. C'était sa manière à lui d'exprimer son mécontentement à ceux qui ne donnaient pas le fini voulu aux travaux qu'il leur avait confiés.

-G.-É. Marquis, Aux Sources canadiennes, p.26, 1918. -FTLFQ.

Enquêtes:

Le terme est attesté dans l'ALEC (2 attestations) (Q.# 2270x: Bâcler son travail. Vocabulaire de contexte: Swet b. Celui qui bâcle son travail) et au FTLFQ.

Absent de Lavoie.

Le terme est relevé dans le corpus métalinguistique consulté: GPFC 140 (Glossaire du parler français au Canada), "Boulacreux,-euse adj. et s.m. et f. Bousilleux, bousilleuse"; SimGasp 9 (Vocabulaire du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie de Guy Simard), "Boulacher, exécuter un travail à la hâte; bousiller. Tu fais rien que boulâcrer ton ouvrage"; Dionne 92 (Le Parler populaire des Canadiens-français de N.-E. Dionne), "n. et adj. Celui ou celle qui boulâcre-Boulâcrer: v.a. Exécuter un travail sans soin, bousiller"; Bergeron 91 (Dictionnaire de la langue québécoise de Léandre Bergeron), "Boulacreur, n.m. botcheux".

Synonymie:

Botcher (botcheur).

Histoire:

Dial.: Boussacne: mauvais ouvrier. Normandie. De "bousilleur" (Glossaire du parler français au Canada, 140).

Bousilleur: par analogie fam. péj. Ouvrage bâclé, fait trop rapidement et sans soins. Dérivé de "bousiller", lui-même de "bouse". Origine incertaine, peut-être gauloise, les correspondants du mot étant relevés dans les domaines français, provinciaux, piémontais et ligure, mais l'hypothèse selon laquelle "bouse" serait un adjectif dérivé de "boue" d'origine gauloise "*bau ~osa", substantivé, exprimant la même notion que "merde" (fait difficulté au point de vue de la forme cependant) (TLF 4, 846-847).

Il n'y a rien au FEW sous "boue" pour ce sens (FEW 1, 302, *bawa).

9. CASQUE-À-JUMEAUX [kaskazymo] s.m.

- Soutien-gorge.

"Penses-tu qu'elle porte son casque-à-jumeaux? Elle ne semble pas en avoir. (Matane, Carleton)".

- Gagnon, J.-P., Sémantique et parlure.

Enquêtes:

Attesté au FTLFQ et dans LPF (Q# 2609: Soutien-gorge).

Absent de l'ALEC (Q.# 1960 Sous-vêtements féminins).
Vocabulaire de contexte: Brassière, soutien-gorge).

Le terme est attesté dans le corpus métalinguistique consulté: JunSeins 114 (Étude lexicologique des dénominations des seins en québécois de Denis Juneau), "Jumeaux, n.m.pl. Seins. Attesté seulement dans "casque-à-jumeaux" "soutien-gorge", relevé à Carleton et Matane".

Synonymie:

Brassière; cache-corset; sac-à-jumeaux; soutien-gorge.

Histoire:

De "casque" et "jumeaux".

Formation d'origine populaire. Analogie de forme. De "casque", "qui sert à couvrir" (comme les bonnets du soutien-gorge) et "jumeaux", représentation imagée des seins de la femme (symbole des seins) (identiques). Formation similaire à "sac-à-jumeaux" que l'on retrouve parmi les régionalismes de la Beauce.

10. ÉCALVÂTRER [ekalvâtre] v.intr.

- Débrailler, décolleter.

"Ces seins qui se montrent le bout du nez, sont-ce ceux que la nature vous a donnés? Je vous regarde avec insistence, je me sens devenir original, mais vous devrez me pardonner cette insolence: vous êtes décolletées, effallées, écalventrées, écalvâtrées; vous êtes tout nues."

- Ghislain Lapointe, Les mamelles de ma grand-mère, les mamelles de mon grand-frère, p.57, 1974. -FTLFQ.

"On dirait que la cravate l'étouffe, il est toujours écalvâtré. (Rimouski)".

- Gagnon, J.-P., Sémantique et parlure. -FTLFQ.

Enquêtes:

Attesté au FTLFQ et dans l'ALEC (1 attestation) (Q.# 2310 Vocabulaire de contexte général) sous "écalventré" = décolleté.

Absent dans LPF.

Le terme apparaît dans le corpus métalinguistique consulté, mais seulement sous la forme d'un adjectif: SPFCNG-13 781 (Société du parler français au Canada. Nouveau Glossaire), "part. adj. Dont le cou ou le haut de la poitrine sont découverts ou exposés soit aux intempéries, soit aux regards"; LapMam 57 (Les Mamelles de ma grand-mère, les mamelles de mon grand-frère de Ghislain Lapointe), "Vous êtes décolletées, effallées, écalventrées, écalvâtrées, ..."; SimGasp 21 (Vocabulaire du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie de Guy Simard), "part. adj. Se dit d'une personne qui a le col déboutonné, débraillé. On dirait que la cravate l'étouffe; il est toujours écalvâtré"; Bergeron 193 (Dictionnaire de la langue québécoise de Léandre Bergeron), "écalvâtrée, écalventrée adj. f. décolletée.

Aussi la variante "écalventrée".

Histoire:

Peut-être un dérivé de "écaler" et "ventre".

Écaler: de "écale". V. tr. Dépouillé de l'écale; par ext. décortiquer. Au figuré. "Il épluchait les fautes de copistes, écalait les interpolations, rétablissait le texte primitif". Aussi terre écalée, s'écaler d'une pièce de bois (TLF 7, 609).

Écalventrer: écaler jusqu'au ventre; par conséquent, décolleté largement.

11. EMPIGEONNEUSE [əpigɔ̃nɛz] s.f.

- Femme qui fait des avances.

"Femme qui fait des avances."

-Sans contexte, Bas du fleuve. -FTLFQ.

"Cette femme-là, c'est une vraie empigeonneuse".

-Gagnon, J.-P., Sémantique et parlure, Rimouski. -FTLFQ.

Enquêtes:

Attesté au FTLFQ.

Absent de l'ALEC et dans LPF.

Le terme apparaît dans le corpus métalinguistique consulté: SimGasp 22 (Vocabulaire du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie de Guy Simard), "f. Femme qui fait des avances. Cette femme-là, c'est une vraie empigeonneuse".

Histoire:

La forme verbale "pigeonner", de "pigeon", à un sens vieilli qui se rapproche du sens à l'étude: v. intr. (fin XIX^e siècle). Fam. vx. Tenir des propos tendres (=roucouler).

Probablement lié également au sens français de "pigeonnant, -ante", par métaphore (allusions à la gorge du pigeon): se dit d'une poitrine haute et ronde, et du soutien-gorge qui donne cet aspect aux seins (Grand Robert 7, 400).

Selon le FEW, "pigeon" origine du latin "papionem", accusatif de "pipio", "pigeonneau". Le FEW atteste le mot "pigeonnier" au sens de "boudoir de femme galante", "pigeonner", "embrasser en mettant la

langue dans la bouche de l'autre". Également attesté dans les dialectes: "apindzouna" pour "cajoler, attirer par de belles paroles", "appigeonner" et "empigeonner" "dominer qn en usant de son autorité" (FEW 8, 557, 2, pipio).

"Empigeonneuse" est formé du préfixe Em-, du substantif "pigeon" et du suffixe -euse.

12. ÉTIOLE [etjɔle] adj.

- Maigre.
- "Cette fille est équiolée (St-Alexandre)."
- Gagnon, J.-P., Sémantique et parlure. -FTLFQ.

Enquêtes:

Attesté par l'ALEC (1 attestation) (Q.# 2176A: Être grand et maigre) et au FTLFQ.

Absent dans LPF.

Le terme apparaît dans le corpus métalinguistique consulté: SimGasp 23 (Vocabulaire du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie de Guy Simard), "Équiolé. adj. maigre. Cette fille est équiolée"; Dionne 297 (Le Parler populaire des Canadiens-français de N.-E. Dionne), ""équiolé" au même sens".

Synonymie:

Efflanqué; élingué; maigre.

Histoire:

De "étiooler", variante de "eteule"; cf. "étieuble, equiole" en Champagne. Le sens premier donné au dictionnaire est réservé à l'horticulture: Rendre grêle et décolorée (une plante) par manque d'air, de lumière. Le deuxième sens est plus intéressant: Rendre (qqn) chétif, pâle (1805) (Grand Robert 4, 193). Le sens à l'étude se rapproche de ce sens. Par dérivation: quelqu'un qui est maigre, chétif.

étiolé, -ée, P.P. adj. Qui s'est étiolé ou qu'on a étiolé.
Fig.: Un enfant étiolé= anémique, pâle (Ibid, 193).

Le FEW nous donne quelques sens intéressants pour "étiolé": "étioler" "devenir chétif et frêle (d'un enfant)"; "étiolé" "pâlot". "Étiolément" m. "altération d'une plante qui devient grêle et se décolore quand elle croît dans un lieu obscur", "action d'étioler des personnes" "diminution des facultés de l'esprit" (FEW 12, 273, *stipula*).

13. GABIONNER, SE [gabjɔne] v.pron.

- S'habiller chaudement.

"Les enfants, si vous sortez, gabionnez-vous car il fait froid.
(St-Gabriel)".

- Gagnon, J.-P., Sémantique et parlure. -FTLFQ.

"Tous les vieux du village profitent du beau temps pour se promener avant de se gabionner pour l'hiver."

- Marie Bonenfant, Canadiennes d'hier, p.29, 1912 (1941). -FTLFQ.

Enquêtes:

Attesté par l'ALEC (2 attestations) (Q.# 1906 S'habiller chaudement) et au FTLFQ.

Absent dans LPF.

Le terme apparaît dans le corpus métalinguistique consulté: Dionne 344 (Le Parler populaire des Canadiens-français de N.-E. Dionne), "v. pron. s'emmitoufler"; Bélisle-1 545 (Dictionnaire général de la langue française au Canada de Louis-Alexandre Bélisle), "Qc. S'habiller chaudement"; SimGasp 28 (Vocabulaire du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie de Guy Simard), "pron. s'habiller chaudement. Les enfants, si vous sortez, gabionnez-vous car il fait froid"; Bergeron 239 (Dictionnaire de la langue québécoise de Léandre Bergeron), "v.pron. S'habiller chaudement".

Synonymie:

S'emmitoufler; s'encapoter.

Histoire:

De "gabion": Fortification: couvrir, protéger au moyen de gabions. Gabionner un talus. Gabion, n.m. italien "gabbione", augmentatif de "gabbia" "cage", du latin "cavea". 1. Cylindre destiné à être rempli pour servir de protection. 2. Régional. Grand panier à anses pour le transport du fumier, de la terre. 3. Techn. (chasse) Abri pour les chasseurs de gibier d'eau (Grand Robert 4, 783).

Au FEW: "gabionner" "protéger au moyen de gabions". On ne retrouve pas le sens à l'étude (FEW 2, 554 II, cavea).

Il s'agit donc d'une formation par analogie: gabionner: couvrir les enfants.

14. GINGUER [ʒɛge] v.intr.

- S'exciter, s'énerver.

"Arrête de ginguier, fatigant!".

-(Price), Gagnon, J.-P., Sémantique et parlure. -FTLFQ.

Enquêtes:

Attesté dans l'ALEC (4 attestations) (Q.# 2027 (Les enfants) jouent et Q.# 396b: Hennir de colère) et au FTLFQ.

Absent dans LPF.

Le terme n'apparaît pas dans le corpus métalinguistique consulté.

Synonymie:

Crier; ouigner.

Histoire:

V. intr. -XVe siècle, variante de "giguer". Vieux ou régional.
 1. S'agiter, danser ou sauter (= gigoter, folâtrer). 2. Ruer (le sujet désigne un cheval) (Grand Robert 4, 915). C'est exactement le sens du régionalisme à l'étude.

D'après le FEW, "ginguer" originerait de "gigue", lui-même de "gigot", du haut allemand "giga". Le FEW atteste les sens "ruer (d'une bête), folâtrer, jouer" (FEW 16, 37, 3a b, giga).

15. LOGER [lɔʒe] v. tr.

- Construire.

"Dans ce temps-là, i faisaient des corvées de toutes sortes d'affaires, i en faisaient pour loger les maisons, pour loger les granges, pour aller chercher le blé d'Inde, [...] ."

- A F Santerre, R. 20 (Squatteck, Témiscouata). 11 10 1970. -FTLFQ.

"Cette maison, ils l'ont logée sur la butte où elle est encore [...]."

- Adjutor Rivard, Chez nos gens, p. 100, 1918. -FTLFQ.

Enquêtes:

Attesté par l'ALEC (23 attestations) (Q.# 353 Construire (une grange)) et au FTLFQ.

Absent dans LPF.

Le terme apparaît dans le corpus métalinguistique consulté: Dionne 414 (Le Parler populaire des Canadiens-français de N.-E. Dionne), "v.a. Construire. Ex.: Je vais loger ma maison dans le courant de l'été"; GPFC 427 (Glossaire du parler français au Canada), "tr. Construire. Ex.: Loger une église= construire une église. -Paul se coupe des billots pour loger une grange= pour construire une grange"; Bélisle-1 717 Dictionnaire général de la langue française au Canada de Louis-Alexandre Bélisle), "Qc. v.pron. se loger, se construire"; Bergeron 298 (Dictionnaire de la langue québécoise de Léandre Bergeron), "Construire".

Synonymie:

Bâtir; lever.

Histoire:

"Loger" a de nombreux sens dans les dictionnaires, mais pas celui de "construire" (plutôt ceux de s'établir, s'installer, avoir sa demeure, etc.) (Grand Robert 6, 50). Peut-être par dériv.: construire impliquant qu'il faut s'établir, s'installer.

Moyen français "loger" "faire l'installation" (FEW 16, 448 b, Taubja).

16. MATAOUIN [matauɛ̃] s.m.

- Boisson de contrebande.

"As-tu réussi à passer ton mataouin à la douane? (Carleton)."
 -Gagnon, J.-P., Sémantique et parlure (exemple puisé dans SimGasp).
 -FTLFQ.

Enquêtes:

Attesté au FTLFQ.

Absent de l'ALEC (Q.# 253 Alcool de fabrication domestique) et dans LPF.

Le terme apparaît dans le corpus métalinguistique consulté: SimGasp 38 (Vocabulaire du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie de Guy Simard), "m. Boisson de contrebande. As-tu réussi à passer ton mataouin à la douane?".

Synonymie:

Baboche; bagosse; caribou; chien; du Miquelon; moonshine; petit blanc; du Saint-Pierre.

Histoire:

Mot d'origine populaire. Aucune hypothèse particulière à formuler quant à la formation de ce mot.

17. POIRES [pwar] s.f.pl.

- Testicules chez l'homme.

"[Désigne les testicules]: Les poires, les noisettes, les prunes, les noix, [...]".

- Ghislain Lapointe, Les mamelles de ma grand-mère, les mamelles de mon grand-frère, p.39, 1974.. -FTLFQ.

Enquêtes:

Attesté au FTLFQ et dans l'ALEC (4 attestations) (Q.# 402x
Organe de l'étalon: testicules).

Absent dans LPF.

Le terme n'apparaît pas dans le corpus métalinguistique consulté.

Synonymie:

Balles; gosses.

Histoire:

Du latin populaire "pira", n.f. pluriel du latin classique "pirum". Tout objet de forme analogue (Grand Robert 7, 545).

Probablement par analogie de forme, comme c'est le cas pour de nombreux mots en français originant de "poire" (le sens à l'étude n'est cependant pas attesté au dictionnaire ni au FEW sous "pirum" (FEW 8, 572, *pirum*).

18. SIROQUIER [sirkje] s.m.

- Tonneau pour tamiser le sirop.

"Apporte-moi le siroquier vide là-bas, j'en ai besoin pour couler le sirop qui devrait être prêt maintenant."

Enquêtes:

Attesté par l'ALEC (à plusieurs reprises) (Q.# 978 Contenant à sirop d'étable).

Absent au FTLFQ et dans LPF.

Le terme apparaît dans le corpus métalinguistique consulté: SimGasp 50 (Vocabulaire du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie de Guy Simard), "m. Tonneau pour tamiser le sirop d'étable; sirotier. As-tu rempli le siroquier pour la journée?"; Blanch-4 234 (Dictionnaire du bon langage de l'abbé Étienne Blanchard), "Siroquier. Un siroquier (pot à sirop); c'est siroteux (adj.)".

Synonymie:

Bidon; canister.

Histoire:

De "sirop", auquel on a ajouté le suffixe -ier (au sens de "qui contient", comme dans le mot "sucrier"). Le sirotier sert à contenir le sirop (d'étable). A noter la variante phonétique franco-québécoise [t] qui devient [k].

Il n'y a rien au sens à l'étude au FEW (FEW 19, 170, sarab).

3.2.4 Région du Saguenay-Lac-Saint-Jean

3.2.4.1 Historique de la région

La région de Charlevoix a commencé à être habitée à la fin du XVIIe siècle. Cette région du Québec, resserrée entre la montagne (Laurentides) et le fleuve Saint-Laurent donne naissance à une langue maritime et rurale. Charlevoix est une région proche de ses origines et peu industrialisée.

Le peuplement de la région de Charlevoix s'est fait par une lente marche qui, de Québec en passant par la côte seigneuriale de Beaupré et de L'Île-d'Orléans, s'est dirigée peu à peu vers elle pour gagner à son tour, au-delà des montagnes et des forêts, la région du Saguenay, pour enfin s'arrêter au Lac Saint-Jean (XXe siècle). Chacune de ces régions offre des caractéristiques propres et originales.

Tadoussac était le lieu de rencontre, le comptoir d'échange pour les fourrures, alors que Chicoutimi et Métabetchouan n'étaient que des escales. Il faut attendre après 1833 pour assister à une véritable colonisation systématique du Saguenay et, plus tard, du Lac Saint-Jean.

Le besoin de terres nouvelles pour établir les fils de colons de Charlevoix et empêcher leur exode vers les États-Unis fit qu'un premier groupe de colons débarqua à Port-Alfred.

C'est une société d'actionnaires (la Société-des-Vingt-et-un) qui obtient un droit de coupe de billots de pins au Saguenay; par ce moyen détourné, les colons de Charlevoix s'installaient au Saguenay pour cultiver et défricher.

Cantonnés derrière les montagnes, les colons demeureront longtemps isolés. L'absence de communications faciles et régulières avec l'extérieur

jusqu'en 1950 jouera un rôle important dans la conservation d'une langue originale et un peu archaïque.

À l'inverse de Charlevoix, la région du Saguenay, et aussi dans une moindre mesure le Lac-Saint-Jean, est beaucoup plus industrialisée. Cette industrialisation est apparue vers 1900 où de nombreux "moulins de pulpe" ont surgi ici et là dans la région.

Il existe aussi d'importantes usines d'aluminium (1926, Arvida), de même qu'un grand développement (à l'époque) hydro-électrique.

À cet égard, la langue des gens de la région du Saguenay sera plus touchée par ce mouvement d'industrialisation. Par contre, la situation linguistique du Lac-Saint-Jean, région demeurée en grande partie agricole, est assez similaire à celle de Charlevoix.

Notons en terminant que l'isolement géographique du Saguenay-Lac-Saint-Jean, les sphères particulières d'activités (agriculture, forêt, etc.), sa faune (ouananiche), sa flore (par exemple "les bleuets"), etc. ont favorisé l'arrivée de particularismes propres à cette région et par voie de conséquence, de régionalismes.⁶

* Cette section sur l'historique de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean a été rédigée en partie à l'aide de notes de cours (celles de Thomas Lavoie) et de l'introduction des Parlers français (Thomas Lavoie), pp.12 à 24 incl.

3.2.4.2 Liste des régionalismes retenus et analyse

LISTE DES RÉGIONALISMES RETENUS

1. BABIOLES
2. BIBE
3. BISEAU
4. BOBETTES
5. CHARPETTE
6. CHASSE-PINTE
7. CHENOLLE
8. CORNE-EN-CUL
9. FLAQUET, - DE NEIGE
10. GAGUETTE
11. GRAFIGNEUSE
12. GRÉER, SE -
13. LOBER
14. MOUSSAILLE
15. PALETTE
16. POIGNASSER
17. QUENOCHÉ, PRENDRE SA -
18. QUEUE-D'EGOYNE
19. SIMPLE, FAIRE -

1. BABIOLES [babjɔl] s.f.pl.

- Grosses lèvres.
- "As-tu vu le petit gars à Monique? Avec une telle paire de babioles, il doit avoir de la misère à parler..."

Enquêtes:

Attesté dans LPF (Q.# 2345: Grosses lèvres) et l'ALEC (1 attestation) (Q.# 2102: Grosses lèvres).

Absent du FTLFQ.

Synonymie:

Babines; babounes; ballots.

Histoire:

Emprunté à l'italien "babola", formé sur le radical onomatopéique "*bab-" avec gémination expressive de la consonne finale, exprimant le mouvement des lèvres. Voir "babiller" qui explique peut-être la forme "babiole" (TLF 3, 1178). Ces probablement par frottement des formes "babines" et "babiller" (bavarder) que le mot "babiole" a dû s'implanter, pour désigner autre chose que des "objets de peu de valeur".

On retrouve au FEW: "babole" "grande fille bêtasse, grosse tête jouffue"; "babiolo" "plaisanterie", "babiole" "merise". C'est sens ne sont pas ceux à l'étude (FEW 1, 193, 3, bab).

2. BIBE [bib] s.f.

- Orgelet.

"J'ai déjà eu une bibe dans l'oeil."

- Rita Granger (Grand-Mère), 1975. -FTLFQ.

Enquêtes:

Attesté dans LPF (Q.# 2479: Orgelet), l'ALEC (11 attestations) (Q.# 2219 Orgelet) et au FTLFQ.

Le terme apparaît dans le corpus métalinguistique consulté: LavChic 255 (Le Français à Chicoutimi (Canada) de Thomas Lavoie - Thèse de doctorat, 1970), "Orgelet"; LavSag 176 (Enquête sur les parlers français de Charlevoix, du Saguenay, du Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord de Thomas Lavoie -Questionnaire), "Q.#79: Orgelet"; GardDict 87 (Revue de linguistique romane. Pour un dictionnaire de la langue canadienne de P. Gardette), "bibe à l'oeil (orgelet)".

Synonymie:

Bean; bille; ordilleux (orgueilleux); orgelet.

Histoire:

On retrouve au FEW la forme "bibi" au sens de "petite plaie, égratignure ou bouton à la peau"; "bobo, mal (terme enfantin)" (FEW 1, 347 b, bib-).

On retrouve également dans le Trésor de la langue française (TLF 4, 1043) le mot "bube" qui signifie "pustule". Ce mot, d'après le FEW (FEW 1, 581 b, bubon) remonte au latin "bubon". On rencontre en Normandie la forme "bibelle" "tumeur au front" et la forme "bibette" petit bouton sur la peau"⁷

⁷ Source: régionalismes du Saguenay-Lac-Saint-Jean, liste en préparation, par Thomas Lavoie.

3. BISEAU [bizo] s.m.

- Gerbe de blé, d'avoine, etc...

"*Ça prend dix biseaux pour faire un quintau de blé (faisceau de 10 gerbes)*".

-Marius Barbeau, Le pays des gourganes dans MSRC, 1917, p.197.
-FTLFQ.

Enquêtes:

Attesté dans l'ALEC (10 attestations) (Q.# 843 Gerbe), dans LPF (Q.# 1073 Gerbe) et au FTLFQ.

Le terme apparaît dans le corpus métalinguistique consulté: LavChic 135 (Le Français à Chicoutimi (Canada) de Thomas Lavoie - Thèse de doctorat, 1970), "Biseau: Gerbe de grains"; "1942, Laliberté, "on dit plus souvent javelle et biseau ou gerbe de blé et d'avoine que bottes ou bottines""; LavSag 81 (Enquêtes sur les parlers français de Charlevoix, du Saguenay, du Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord de Thomas Lavoie -Questionnaire), "Gerbe"; SquairCan 167 (A contribution to the study of the Franco-canadian dialect de J. Squair), "A small sheaf".

Synonymie:

Botte; bottine; gerbe; stook.

Histoire:

Le terme existe en français mais pas au sens à l'étude.

"Biseau", XIIIe; semble être un dérivé de "bis", adv. (Dictionnaire étymologique de la langue française, 72).

Origine incertaine. Probablement dérivé de "biais*", par l'intermédiaire d'une forme "*biaiseau", prononcées par suite du déplacement de l'accent, bieseau, puis biseau. Une dérivation à partir de l'adverbe "bis" "deux fois" est inexplicable du point de vue morphologique (TLF 4, 538).

Du côté du FEW, il n'y a rien pour le sens à l'étude. On ne retrouve que "en biseto", "en biseau" "bord taillé obliquement" (Français "biseau") (FEW 1, 337, bis).

4. BOBETTES [bobet] s.f.pl.

- Slip, petite culotte.

"Camisoles, bouffants et bobettes de rayon. [...] camisoles genre opéra-bouffants pour enfants et bobettes avec double goussets et élastiques libres".

-11 mars 1930, la Presse, publicité, Montréal, p.12. -FTLFQ.

"Chassés par le feu, les locataires attendaient que les policiers les relogent pour la nuit. En patientant, tous maudissaient le mauvais sort. La plupart ne portaient qu'une veste. Le représentant du "Soleil" à même aperçu un pauvre homme qui se baladait, au milieu d'une foule indifférente, dans le mail, vêtu uniquement de bobettes et d'une paire de bas".

-Le Soleil, Québec, 12 février 1980, p.4, col.2, section A. -FTLFQ.

Enquêtes:

Attesté dans LPF (Q.# 2587 Slip) et au FTLFQ.

Absent de l'ALEC (Q.# 1962 Petite culotte).

Le terme apparaît dans le corpus métalinguistique consulté: LavChic 265 (Le Français à Chicoutimi (Canada) de Thomas Lavoie - Thèse de doctorat, 1970), "Slip, caleçon. Les hommes portent des bobettes"; LavSag 184 (Enquêtes sur les parlers français de Charlevoix, du Saguenay, du Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord de Thomas Lavoie -Questionnaire), "Slip, caleçon"; RobMan-1 33 (Manuel pratique du Français canadien de Sinclair Robinson et Donald Smith), "Slip. Men's underwear; short"; LapMam 57 (Les mamelles de ma grand-mère, les mamelles de mon grand-frère de Ghislain Lapointe), "Mot très courant dans Charlevoix et au Lac Saint-Jean".

Synonymie:

Slip; step-ins.

Histoire:

Peut-être faut-il faire remonter le régionalisme "bobettes" au terme anglais "bobet": A cuff (1530). A cuff: an ornamental part at the bottom of the sleeve itself turned back, a band of linen, lace, etc. sewed on or the like; also the corresponding part of a shirt-sleeve, or a separate band of linen, etc. worn round the wrist and under the sleeve (1522). Sleeve is the part of a garment which covers the arm. In early use freq. a separate article of dress which could be worn at will with any body-garment (Oxford, 196,435,914)

Il s'agit donc de cette espèce de manche repliée sur elle-même (gousset: pièce à la partie de la manche de la chemise) qui donne le sens dérivé de la "bobette de dentelle à gousset" d'origine (cf. attestation #2 ci-haut), qui cache non plus les manches mais aussi les jambes des femmes qui les portent (puis s'étend à tous par la suite). L'anglais mentionne bien par ailleurs que son sens peut s'extensionner à tous les genres de vêtements. C'est donc par dérivation de sens de "bobet" anglais que "bobettes" français prend forme.

5. CHARPETTE [ʃarpɛt] s.f.

- Alcool de fabrication domestique.

"*Diction et expressions. Charrette: bière domestique*".

Marthe B. Hogue, Un trésor dans la montagne, p.197, 1954. -FTLFQ.

Enquêtes:

Attesté dans LPF (Q.# 2285 Alcool de fabrication domestique et Q.# 2287 Bière de fabrication domestique), au FTLFQ et dans l'ALEC (2 attestations).

Le terme n'apparaît pas dans le corpus métalinguistique consulté.

Synonymie:

Bagosse; bière; come-en-cul; palette.

Histoire:

Aucune hypothèse particulière quant à la formation de ce régionalisme.

6. CHASSE-PINTE [ʃaspɛt] s.f.

- Sage-femme.

"La belle Rita va accoucher dans quelques heures... Elle aura sûrement besoin de Rosalma, la chasse-pinte du village."

Enquêtes:

Attesté dans LPF (Q.# 2698 Sage-femme) et l'ALEC (3 attestations) (Q.# 1797 Sage-femme).

Absent au FTLFQ.

Le terme n'apparaît pas dans le corpus métalinguistique consulté.

Synonymie:

Grafigneuse; sage-femme; soigneuse.

Histoire:

Mot de formation populaire. De l'anglais "sauce-pan", par dérivation et métonymie: anciennement, lors d'un accouchement, la sage-femme utilisait un récipient (appelé "sauce-pan" ou "chasse-pinte") dans lequel on faisait bouillir l'eau afin de la stériliser dans le but de l'utiliser pour l'accouchement. La personne utilisant ce récipient s'en approprie le nom (métonymie). Par ailleurs, il semble que ce soit un mot rare.

7. CHENOLLE [ʃənɔl] s.f.

- Tabac à pipe de mauvaise qualité.

"Depuis l'âge de dix ans, j'fume tout le temps la pipe, mais c'est pas du tabac fort, c'est d'la chnolle que j'fume, c'est pas fort partout."

-Pierre Cauchon, Girardville, Mém. 58, p.6. Tremblay Mémoires, XII (document sur micro-films). -FTLFQ.

Enquêtes:

Attesté dans LPF (Q.# 3132 Tabac à pipe de mauvaise qualité) et au FTLFQ.

Absent de l'ALEC.

Le terme n'apparaît pas dans le corpus métalinguistique consulté.

Synonymie:

Cochonnerie; jeton; papois; vérine; vérole.

Histoire:

L'origine de ce régionalisme est difficile à établir. Il n'y a rien ni en français ni en anglais qui nous mette sur une piste. Il s'agit peut-être d'une ancienne marque de commerce (de tabac).

On retrouve en ancien français le mot "chene1", n.m. (1229) au sens de tuyau ou trachée-artère et des dérivés: "cheneve, chenove", n.m. chanvre, chanvre indien (=herbe, haschisch) (Dictionnaire de l'ancien français, 109-110).

8. CORNE-EN-CUL [kɔrnɛky] s.f.

- Alcool de fabrication domestique.

"Jean, [...] quand tu aveindras ton maudit cornantcul [...] tu nous avertiras, hein? [...] C'est Peter McLeod qui n'a que faire de cette "picerine" qu'est le vin de bleuets et qui hurle cet opportun avertissement [...]."

-Damase Potvin, McLeod, p.160, 1937. -FTLFQ.

"Nous autres icitte, ben y a été un hiver qu'on se faisait du "come-en-cul" [...] de la boisson!"

-1969, Saguenayensia, #21, p.34. -FTLFQ.

Enquêtes:

Attesté dans LPF (Q.# 2285 Alcool de fabrication domestique), au FTLFQ et dans l'ALEC (5 attestations) (Q.# 253 Alcool de fabrication domestique).

Le terme apparaît dans le corpus métalinguistique consulté: LavSag 165 (Enquêtes sur les parlers français de Charlevoix, du Saguenay, du Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord de Thomas Lavoie - Questionnaire), "Q.#375. Whisky de fabrication clandestine"; LapMam 10 (Les mamelles de ma grand-mère, les mamelles de mon grand-frère de Ghislain Lapointe), "Ce wesky portera plusieurs noms selon la région d'où vous venez: baboche, ..., come-en-cul, ..."; Bergeron 148 (Dictionnaire de la langue québécoise de Léandre Bergeron), "Alcool de fabrication domestique"; LavFranç 9 (Géographie sonore du Québec -Article de Thomas Lavoie), "s.m. Alcool de fabrication domestique. On dit aussi du chien".

Synonymie:

Bagosse; bière; charrette; chien; palette.

Histoire:

Mot de formation populaire fait à partir de "comme" et de "cul". "Comme" à cause de la dureté du produit, et par extension, de sa "force", sa teneur en alcool et "cul" comme second élément du composé, pour signifier soit son action sur le système (digestif) ou sa mauvaise qualité.

On retrouve de formation analogue le mot français "combecul" (ou "comme-cul") pour un vent fort, l'élément "cul" fonctionnant comme suffixe libre.

9. FLAQUET, - DE NEIGE [flakət danez] s.m.

- Tempête subite de neige; gros flocons.

"Tiens, il semble que tout à coup il tombe un flaquet de neige à ne plus voir au loin!"

Enquêtes:

Attesté dans LPF (Q.# 116 Tempête subite de neige) et l'ALEC (1 attestation) (Q.# 1206x a) Il neige légèrement b) neiger légèrement).

Absent au FTLFQ.

Aussi la graphie flaquette.

Le terme n'apparaît pas dans le corpus métalinguistique consulté.

Synonymie:

Brouillard (de neige).

Histoire:

Probablement de "floquet", par analogie. "Floquet": subs. masc. Petite touffe floconneuse. "Floquet" est lui-même dérivé de "floc" (suff. -et) au sens de "petite touffe d'une matière textile"; "floc" donne par dériv. le mot "flocon (de neige)". Il en va de même pour "floquet" (ILE, 986-990).

On retrouve certaines formes intéressantes au FEW: "flotchète" "flocon de neige"; "floquet" est attesté, mais pour d'autres sens

(FEW 3, 624, 1.flocke, 624). Aussi "floquet" "touffe (de cheveux)" (*Ibid.*, 3.büsche1, 625), bouquet de fleurs, de fruits" (*Ibid.*, 4.strauss, 625); également la forme "f1loquet" "foule" (*Ibid.*, 6.viel, 626).

À noter la variante franco québécoise "flaquet/floquet" de même que la finale prononcée -ette.

10. GAGUETTE [gagwet] s.m.

- Pomme d'Adam, gosier; oesophage de la vache.

"D'après M. Adiutor Rivard (*Études*), les Canadiens de sa province ont gaguet, avec le sens de gosier."

-Pascal Poirier, Radicaux et racines dans MSRC, p.108. -FTLFQ.

"Menaud alarguait déjà vers les aulnes du gagouët, en quête d'une solitude, ..." "

-Félix-Antoine Savard, Menaud, maître-draveur, p. 123, 1937. -FTLFQ.

Enquêtes:

Attesté dans LPF (Q.# 1276 Oesophage de la vache et Q.# 2361 Pomme d'Adam), l'ALEC (1 attestation) (Q.# 494 Oesophage) et au FTLFQ.

Le terme apparaît dans le corpus métalinguistique consulté: Dionne 346 (Le Parler populaire des Canadiens-français de N.-E. Dionne), "n.m. Gorge. Ex.: Je lui ai serré la gagouette, au point que j'ai cru qu'il allait étouffer"; Bergeron 240 (Dictionnaire de la langue québécoise de Léandre Bergeron) "gorge"; LavFranç 10 (Géographie sonore du Québec, article de Thomas Lavoie), "s.m. Gosier".

Variantes: gagouet; gagouët; gargouette.

Synonymie:

Gorge; gorgoton; gosier; herbière; passe-galette; pomme d'Adam.

Histoire:

Probablement d'une forme analogue à "gargoulette" n.f. Gosier

(1879) (Le grand Robert 4, 836).

Le radical "garg-" signifie "gueule" et le suffixe -ette signifie "petite".

Le FEW n'atteste pas la forme "gagouette"; on retrouve cependant des formes analogues: "gargouette" "guargette" "gargotte" pour "gosier" (FEW 4, 55 b,d, *garg-*).

11. GRAFIGNEUSE [graſinøz] s.f.

- Sage-femme.

"J'ai accouché avec une graffigneuse mais j'aimais mieux le médecin".

- Mme Joseph Martel, consultée en 1961, Mém. 426, p.6. Tremblay Mémoires X. -FTLFQ.

Les enfants naissaient, cependant, qui, entre les mains d'une vraie sage-femme, qui, entre les doigts ou les ongles de ce que nous appelons, en Charlevoix, une grafigneuse".

- F.-A. Savard, Discours, p.29, 1975. -FTLFQ.

"Il y a bien des accoucheuses faut croire qui étaient à peu près bonnes à rien, puis ils disaient que c'était juste bonnes à graffigner. Ils disaient que c'était une grafigneuse".

- Trois-Pistoles, 1980. 10 A-2. -FTLFQ.

Enquêtes:

Attesté dans l'ALEC (10 attestations) (Q.# 1797 Sage-femme), au FTLFQ et dans LPF (Q.# 2698 Sage-femme).

Le terme apparaît dans le corpus métalinguistique consulté: LavChic 281 (Le Français à Chicoutimi (Canada) de Thomas Lavoie - Thèse de doctorat, 1970), "Sage-femme. J'ai accouché avec une graffigneuse, mais j'aimais mieux le médecin" in Mém 1950, Chic.

Synonymie:

Chasse-pinte; sage-femme; soigneuse.

Histoire:

De "graffigner" (ou graffigner), suffixe -euse (forme du féminin, pour désigner une personne): "gratter avec les ongles", - régional. Égratigner (Le grand Robert 4, 1001).

Formation par dérivation. La sage-femme (grafigneuse) aide, comme elle le peut, selon ses connaissances et son expérience, et assiste la femme enceinte lors de son accouchement; elle lui prodigue ses soins sans instrument (ou très peu et rudimentaires), avec l'aide de ses mains, de ses doigts -et c'est ici que le mot prend naissance-, de ses ongles qui "grafignent" (voir les contextes 2 et 3 qui confirment bien l'hypothèse).

Le FEW ne mentionne pas le sens du terme à l'étude (FEW 16, 350, krafla).

12. SE GRÉER [səgrié] v.intr.

- Se couvrir, en parlant du ciel.

"*Au commencement, le temps s'était mis à se gréer, [...]*".
 -Bertrand B. Leblanc, Moi, Ovide Leblanc j'ai pour mon dire, p. 48, Montréal, 1855. -FTLFQ.

Enquêtes:

Attesté dans LPF (Q.# 71 (Le ciel) se couvre; le temps ...) et au FTLFQ.

Absent de l'ALEC.

Le terme apparaît dans le corpus métalinguistique consulté: GPFC 383 (Glossaire du parler français au Canada) "Sous gréyer: Le temps se grège par la pluie= il va pleuvoir avant longtemps"; Bélisle-3 445 (Dictionnaire général de la langue française au Canada de Louis-Alexandre Bélisle), "Le temps se grège, il y a apparence de pluie".

Synonymie:

Se chagriner; se charger; se couvrir; se gâter; se morpionner; se poignasser.

Histoire:

Du scandinave "gredda" "équiper". Mar. Garnir (un bâtiment et, par extension, un mât) de voiles, poulies, cordages, etc. (Grand Robert 4, 1040).

Se gréer, en parlant du ciel: formation populaire, par analogie: le ciel se "grée", "se garnit", "s'équipe" de nuages, etc. ce qui amène la pluie, la neige, ...

Le verbe "gréer" a été substitué à "agrémenter", peut-être pour éviter l'homonymie avec "agrémenter", "trouver à son gré" (Dictionnaire étymologique de la langue française, 13-304).

Le FEW ne relève pas le terme (expression) à l'étude. On retrouve cependant "gréyer" "équiper, fournir" (FEW 16, 55 b, greida).

13. LOBER [lobə] v.tr.

- S'assoupir, somnoler;
- Perdre son temps en travaillant.

"Aujourd'hui il ne fait pas très beau; je vais lober au sous-sol tout l'après-midi.

Enquêtes:

Attesté dans LPF (Q.# 2292 S'assoupir, somnoler et Q.# 815 Perdre son temps en travaillant) et l'ALEC au sens de s'assoupir (1 attestation) (Q.# 2172 S'assoupir, s'endormir légèrement).

Absent du FTLFQ.

Le terme apparaît dans le corpus métalinguistique consulté: GardDict 87 (Pour un dictionnaire de la langue canadienne de P. Gardette), "dormir debout".

Synonymie:

Cogner des clous; cogner des piquets; s'assoupir; somnoler.
Bretter; flâner; lambiner.

Histoire:

Aucune hypothèse particulière quant à la formation de ce mot.

Il semble que le premier sens soit plus courant que le second. Aucune attestation pour le sens "perdre son temps en travaillant" (plus rare).

14. MOUSSAILLE [musaj] s.f.

- Enfant (terme générique).

"Je te dis que la mère Tremblay, avec ses douze enfants, a toute une moussaille!"

Enquêtes:

Attesté dans LPF (Q.# 2756 Enfant (terme générique)).

Absent de l'ALEC et au FTLFQ.

Le terme n'apparaît pas dans le corpus métalinguistique consulté.

Synonymie:

Fellow; mousse.

Histoire:

De "mousse" et suff. -aille. "Mousse" désignant le jeune enfant. Originellement, mar. Jeune garçon de moins de seize ans qui fait sur un navire de commerce l'apprentissage du métier de marin.

Probablement par dérivation populaire du "jeune garçon de moins de seize ans" pour devenir "les enfants" (jeunes) d'une même famille.

Le FEW ne mentionne pas le sens à l'étude; on retrouve toutefois "moussaillon" "petit mousse" (FEW 16, 566, mosa).

15. PALETTE [palet] s.f.

- Bière de fabrication domestique.

"J'ai bu de la palette (mauvaise boisson, alcool fabriqué clandestinement)".

- Pierre Desbiens, Dolbeau, 1969, 30 ans. -Fichier Lavoie.

Enquêtes:

Attesté dans LPF (Q.# 2287 Bière de fabrication domestique et Q. 2285 Alcool de fabrication domestique) et l'ALEC (1 attestation) (Q.# 254 b) Sortes de bières domestiques).

Absent au FTLFQ.

Variantes: bière à palette, bière faite à la palette.

Synonymie:

Bagosse; bière; charrette; chien; corne-en-cul.

Histoire:

Il faut peut-être rapprocher le mot "palette" -et plus particulièrement le syntagme "bière à la palette"- d'une formation par métonymie: on a formé le régionalisme sur "l'instrument qui sert à agiter la bière lors de sa préparation: la palette, sorte de spatule plate, mince et allongée" (hypothèse).

Peut-être aussi de la forme anglaise "pale ale" prononcée en québécois [pal], à laquelle on ajoute le suffixe diminutif -ette.

Le FEW ne mentionne pas le terme (FEW 7, 476, pala).

16. POIGNASSER, SE - [pwahəse] v. intr.

- Se couvrir, en parlant du ciel.

"À l'île-aux-Coudres, pour annoncer de la pluie, on dit : "Le temps se pognasse".

-Inf. m., 23 ans, 1968. -FTLFQ.

"Les nuages arrivent: le temps se poignasse; il va pleuvoir. Le temps se graisse. La brume monte sur le lac: il va pleuvoir [...]."
-[Folklore de la nature]. AF. coll. ms (Dorchester). 1-12-65, p.13.
-FTLFQ.

Enquêtes:

Attesté dans l'ALEC (2 attestations) (Q.# 1164 b) Se couvrir en parlant du ciel), au FTLFQ et dans LPF (Q.# 71 (Le ciel) se couvre: le temps

Le terme apparaît dans le corpus métalinguistique consulté: LavChic 6 (Le Français à Chicoutimi (Canada) de Thomas Lavoie -Thèse de doctorat, 1970), "Le ciel se couvre"; LavSag 5 (Enquêtes sur les parlers français de Charlevoix, du Saguenay, du Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord de Thomas Lavoie -Questionnaire), "Le ciel se couvre"; Lorent 127 (Le Parler populaire de la Beauce de Maurice Lorent), "Se pognasser: v.pron. Se couvrir, s'assombrir. L'temps s'pognasse, la journée finira par sans plie"; GenParl 16 (Vieux parler de Louisette Tremblay-Genest), "Le temps s'pognasse, on va avoir d'la pocaille".

Synonymie:

Se chagriner; se charger; se couvrir; se gâter; se gréer; se morpionner.

Histoire:

Diminutif de "poigner", lui-même fait à partir de "poing", et le suffixe -asser.

En franco-québécois, il existe le verbe "poignasser" au sens de "se toucher, se tâter". Par dérivation: le terme s'applique au ciel, au sens (figuré) où les nuages se touchent, se tâtent.

Le FEW ne mentionne pas le sens à l'étude. Il relève toutefois les sens suivants: "poignasser" "pétrir entre les mains", pognasser" "manier salement, sans précaution", pogniasser" "manigancer" (FEW 9, 516, pugnus).

17. QUENOCHÉ, PRENDRE SA - [prâdrsakâno] expr.f.

- Prendre une tétée (au sein).

"Chez-nous, à Ste-Rose, on dit qu'un bébé prend sa guenoche (tétée) pis quand t'es marié pis que tu vas manger chez tes parents en fin de semaine tu dis que tu vas prendre une guenoche (petit repas) chez tes parents".

-Ste-Rose, Chicoutimi, FRN 13578 A-73. -FTLFQ.

Enquêtes:

Attesté dans LPF (Q.# 2712 Prendre une tétée), l'ALEC (5 attestations) (Q.# 1810 Prendre une tétée) et au FTLFQ. L'ALEC atteste "guenoche" comme étant le sein.

Le terme apparaît dans le corpus métalinguistique consulté: (attesté au sens de sein) LapMam 45 (Les Mamelles de ma grand-mère, les mamelles de mon grand-frère de Ghislain Lapointe), "Mamelles. Leur origine est certainement tetoche qui voulait dire en France les seins d'une nourrice. Le mot est surtout conservé dans l'expression "prendre sa quetoche", prendre le sein, téter (pour un nouveau-né)"; Bergeron 397 (Dictionnaire de la langue québécoise de Léandre Bergeron), "Sein"; JunSeins 90 (Etude lexicologique des dénominations des seins en québécois de Denis Juneau), "Sein".

Variantes: Guenoche; quetoche.

Synonymie:

Téter; (prendre son) boire; (prendre sa) quetauche; (prendre sa) tétée; (prendre son) lunsch.

Histoire:

Probablement par déformation du mot français "quenotte". Fam.: Dent (d'un enfant) (Grand Robert 7, 952).

L'explication de Ghislain Lapointe dans Les Mamelles de ma grand-mère, les mamelles de mon grand-frère me semble intéressante pour expliquer le mot "quenoche" contenu dans notre expression "prendre sa quenoche" : "Leur origine est certainement tetoche qui voulait dire en France les seins d'une nourrice. Le mot est surtout conservé dans l'expression "prendre sa quetoche", prendre le sein, téter (pour un nouveau-né)".

Le FEW ne mentionne pas l'expression. On retrouve cependant "quenotte" "petite dent d'enfant" (FEW 2, 689, *kinni).

18. QUEUE D'ÉGOÏNE [kogdegwin] s.f.

- Habit de cérémonie.

"Avec sa queue d'égoïne: son habit à queue".

-SHS Saguenéen, p. 47, 1949. -FTLFQ.

"Tout d'un coup i dit ce que je vois passer, i dit, un gros monsieur; i dit avec un gros chapeau de castor sus a tête, pis un capot fendu dans 'a queue d'égoïne en arrière."

-AF. Laf. 442, Chicoutimi, 26-7-56. -FTLFQ.

Enquêtes:

Attesté dans LPF (Q.# 2560 Habit de cérémonie), au FTLFQ et dans l'ALEC (11 attestations) (Q.# 1925 Habit de cérémonie).

Le terme n'apparaît pas dans le corpus métalinguistique consulté.

Synonymie:

Coat à queue; Prince-Albert; redingote; surtout.

Histoire:

Probablement par analogie à la forme qu'avait la "queue" du veston de cérémonie et celle de l'"égoïne" (en dents de scie).

19. SIMPLE, FAIRE - [fɛrsɛpl̪] expr.

- Être imbécile, niais. Agir avec absurdité.

"Je lui ai dit: Quand quelqu'un te parle, fais donc pas simple, pis répond-lui comme il le faut."

-Suzanne Beaudry, 50 ans. Sherbrooke. 1979. -FTLFQ.

"Maria: Ah! fais donc pas des farces pour rien! Essaie donc d'être plus sérieux, au lieu de passer ton temps à faire simple ..."

-(Radio) 11-8-1954, p.5 S.27 B-2. -FTLFQ.

Enquêtes:

Présent au FTLFQ.

Absent dans LPF et l'ALEC.

Attesté dans le corpus métalinguistique consulté: TremblVoc 62 (La Langue française au Saguenay in Saguenayensia, vol. 19, 1977 de Victor Tremblay), "Être gauche, ridicule ou: céder à la timidité"; BrassLang 45 (Saguenayensia, Mars-avril 1978, vol. 20 -Thomas Lavoie -article), "-Pour la région du Saguenay, il est difficile, en effet, de dire que nous avons des expressions particulières, à l'exception de quelques expressions qui sont très connues, comme les mots: ..., faire simple"; MajParl 12 (Au bon plaisir de notre parlure), "Agir de façon gauche ou de manière déplaisante"; LavRur 67 (Actes du colloque. Les français régionaux, 1979. Thomas Lavoie), "Faire l'imbécile, poser des gestes insensés"; LavFranç 10 (Enquêtes sur les parlers français de Charlevoix, du Saguenay, du Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord de Thomas Lavoie -Questionnaire), "Expr. Faire l'imbécile. On dit aussi des gestes simples, des simplicités"; MoisChouenne 9 (Géographie sonore du Québec, Lexique de la chouenne de Charlevoix de Jean Moisan), "Simple adj. Un peu niais. Qui fait ou dit des bêtises. Exemple: Fais donc pas simple.".

Histoire:

Les dictionnaires consultés n'attestent pas directement la forme "faire simple". Toutefois, ces dictionnaires prêtent au mot "simple" le sens de "ridicule, niais", contenu dans l'expression étudiée.

De "faire" et "simple".

Faire: lat. "facere". Simple: adj., vers 1138; simplicité, vers 1120; simplifier, 1406. Emprunté au latin classique "simplex", proprement "formé d'un seul élément", de "simplicitas" et du lat. médiéval "simplificare" (Dictionnaire étymologique de la langue française).

Le FEW ne relève pas l'expression dans ses registres. On retrouve cependant: "simple" sans réserve et sans prétention intellectuelle", "qui se laisse facilement tromper", "niais, sot, stupide", "imbécile, idiot" (FEW 11, 635 b, simplex).

CONCLUSION

Rôle du régionalisme

Le monde des régionalismes, comme nous le constatons, est fort complexe. Parfois, la présence de régionalismes nous semble évidente, mais en réalité les régionalismes sont dissimulés, cachés parmi tous les mots du lexique usuel québécois et par conséquent difficiles à identifier, parce que ces régionalismes font partie intégrale de l'univers linguistique des Québécois et qu'ils remplissent bien leur rôle dans l'aire linguistique québécoise où on les retrouve. Par ailleurs, sans l'étude systématique des régionalismes⁸, il est difficile d'identifier tel ou tel mot comme régional, ou plus largement, québécois.

Notre étude a fait ressortir quelques-uns de ces régionalismes: il en existe encore d'autres au Québec et tous auraient intérêt à être traités parce qu'ils sont présents dans notre quotidien linguistique et aussi parce qu'ils sont d'une grande utilité: en effet, ces régionalismes pallient la carence du français général lorsque des réalités ou des notions pourtant communes à tous les usagers de la langue n'ont pas de signifiant commun à tous ces usagers. Cette fonction de suppléance du régionalisme est d'ailleurs souvent mise en avant pour montrer la richesse des français régionaux.

Il arrive même que le régionalisme prenne la place du mot français lorsque ce dernier est peu connu ou même ignoré.

⁸ C'est-à-dire par le dépouillement de L'ALEC, les ouvrages ou monographies propres aux régions québécoises, par les vérifications au Trésor de la langue française à Laval, etc.

Il existe une libre concurrence entre le français régional et le français général: ce dernier est connu, mais spontanément, c'est à son synonyme régional que l'on recourt, parce qu'il semble plus évocateur ou en vertu de la force de l'habitude.

Liens entre les régions

Lorsqu'on regarde de plus près les diverses influences qui sont à l'origine de la formation des régions (ou aires linguistiques), on constate qu'il y a de nombreuses ressemblances: la proximité des Amérindiens, les voies naturelles de communications (fleuves, rivières, lacs), les industries forestières, etc.

Par ailleurs, on remarque aussi des dissemblances: la région de l'Ouest par exemple a été fortement influencée par la région immédiate de Montréal (le caractère multiethnique de la ville, les diverses industries et commerces, le chemin de fer, etc.); quant à la région de la Beauce, elle subit plutôt les influences des États-Unis (proximité immédiate) et est linguistiquement marquée par son industrie de la sève (sirop); la Rive-Sud est caractérisée par son éloignement, son isolement, son manque de communication de même que sa pêche (morue); enfin, le Saguenay-Lac-Saint-Jean est marqué par son isolement géographique, l'absence de voies de communication, l'industrie du bois, etc. Toutes ces particularités ont des conséquences directes sur la formation de régionalismes dans les différentes régions, qu'on pense par exemple aux termes beaucerons pour désigner l'industrie de la sève (bonnet, patte-de-poule, trempoir, tireliche, ...) ou encore de l'industrie du bleuet au Saguenay-Lac-Saint-Jean. On retrouve un certain "échantillon" de ces particularités dans les régionalismes étudiés.

Il existe donc des régionalismes étroitement liés à des domaines propres aux régions mais aussi plusieurs régionalismes liés à des thèmes généraux en rapport avec diverses réalités québécoises: par exemple les

régionalismes sur le sexe (sac-à-jumeaux (Beauce), puces (Beauce), amuse-brailliards (Rive-Sud), poires (Rive-Sud); la nourriture (Bassanne (Beauce), glissante (Ouest), nourolle (Ouest), etc.; les boissons alcooliques (charrette (Sag.-Lac), Come-en-cul (Sag.-Lac), Jim-Robert (Ouest), etc.); on pourrait ajouter les phénomènes naturels, le temps, etc.

D'autre part, lorsqu'on s'arrête plus particulièrement sur le mode de formation des régionalismes, on constate que bon nombre d'entre eux sont formés à partir du processus de l'analogie. Il semble que ce procédé ait à jouer un rôle de premier ordre dans la formation des mots régionaux québécois.

Limites de la recherche

Tous les mots retenus dans notre recherche sont identifiés comme des régionalismes, en vertu de notre méthodologie et des ouvrages consultés disponibles (l'ALEC, les monographies, le corpus métalinguistique de Laval, les fiches du Trésor de la langue française à Laval, etc.). Il aurait peut-être fallu "vérifier" (attester) avec un groupe précis de locuteurs dans chacune des aires linguistiques à l'étude.

Cette dernière étape nous aurait permis de donner encore plus de crédibilité aux régionalismes. Cependant, dans le cadre de la recherche, il est certain que les mots retenus l'ont été à partir de critères de sélection stricts. Ce sérieux dans la sélection et l'analyse des régionalismes leur confèrent une bonne validité.

Quoi qu'il en soit, il y a encore de la place pour la recherche du côté des régionalismes: d'abord leur cueillette, à partir d'un vaste corpus oral et écrit (si possible) pour chaque région linguistique du Québec; car même s'il existe déjà - et heureusement - certains ouvrages qui nous aident à établir un corpus de base pour différentes régions (par

exemple l'ALEC, Les parlers français, certaines monographies, etc.), il n'en demeure pas moins que ces corpus sont peu nombreux (même parfois inexistant pour certaines régions) et qu'il y aurait un net avantage à en avoir plusieurs (et peut-être plus étoffés que ceux qui existent déjà).

Dans un deuxième temps, il y a du travail à faire dans le traitement et l'analyse de ces mêmes données: un peu dans le style de ce travail de synthèse portant sur quelques régionalismes.

Un travail qu'il reste à accomplir dans ce domaine, mais essentiel pour quiconque s'intéresse aux phénomènes de la langue québécoise, et plus particulièrement les régionalismes, signes d'une langue toujours vivante, belle et riche!

BIBLIOGRAPHIE

BARBEAU, Marius, Au cœur du Québec, Montréal. Les éditions du Zodiaque, 1934, coll. du Zodiaque "35".

BARBEAU, Victor, Le français du Canada, Québec, Gameau, 1970.

BÉDARD, Édith et Jacques MAURAIS: textes colligés, La norme linguistique, Québec, Le Robert, Paris et le Conseil de la langue française, 1983, (L'ordre des mots).

BÉLANGER, Jules, Marc DESJARDINS et Yves FRENETTE, Histoire de la Gaspésie, Boréal Express et Institut québécois de recherche sur la culture, 1981.

BÉLISLE, Louis-Alexandre, Dictionnaire général de la langue française au Canada, Québec, Bélisle éditeur, 2e éd., 1971.

BENOIST, Émile, Rimouski et les pays d'en-bas, Montréal, les Éditions de "Devoir", 1945.

BLANCHARD, Raoul, Le Canada français. Province de Québec, Canada, Librairie Arthème Fayard Ltée, 1960.

_____, Raoul, Le Saguenay et le Lac Saint-Jean, extrait de la "Revue de géographie alpine" publiée sous la direction de Raoul Blanchard vol. XXI, 1933, fascicule 1, Grenoble, Allier Père et Fils, 1933, coll. Études canadiennes IV.

_____, Raoul, L'Est du Canada français t.2, Montréal, Beauchemin, 1935.

BLOCH, Oscar et Walther WARTBURG, Dictionnaire étymologique de la langue française, 5e édition, Paris, Presses universitaires de France, 1968.

BOISVERT, Lionel éd. Claude POIRIER éd. et Claude VERREAULT éd., La lexicographie québécoise: bilan et perspectives, Québec, Presses de l'Université Laval, 1986.

BOULANGER, Jean-Claude, Les français régionaux: observations sur les recherches actuelles, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1980.

CLAPIN, Sylva, Dictionnaire canadien-français ou lexique-glossaire des mots, expressions et locutions ne se trouvant pas dans les dictionnaires courants et dont l'usage appartient surtout aux Canadiens-français, Montréal-Boston, C. O. Beauchemin & Fils - Sylva Clapin, 1894, [réimpr.: Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1974].

DFQ: Dictionnaire du français québécois. Volume de présentation, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1985.

Dictionnaire de l'ancien français, jusqu'au milieu du XIV^e siècle, par A.J. Greimas, 2e édition revue et corrigée, Paris, Librairie Larousse, 1968.

Dictionnaire du français plus. À l'usage des francophones d'Amérique, éd. établie sous la direction de A. E. Shiaty, avec la coll. de Pierre Auger, Normand Beauchemin, Claude Poirier et al., Montréal, Centre Éducatif et Culturel inc., 1988.

DIONNE, Narcisse-Eutrope, Le parler populaire des Canadiens français ou Lexique des canadianismes, acadianismes, anglicismes, américanismes, mots anglais les plus en usage au sein des familles canadiennes et acadiennes françaises, Québec, Laflamme & Proulx imprimeurs, 1909, 671 p. [réimpr.: Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1974].

DULONG, Gaston et Gaston BERGERON, Le parler populaire du Canada et de ses régions voisines. Atlas linguistique de L'Est du Canada, Gouvernement du Québec, Ministère des Communications en coprod. avec l'Office de la langue française, 1980, 10 vol.

DULONG, Gaston, Dictionnaire des canadianismes, Canada, Larousse Canada, 1989.

DUNN, Oscar, Glossaire franco-canadien et vocabulaire de locutions vicieuses usitées au Canada, Québec, imprimerie A. Côté & Cie, 1880, [réimpr.: Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1976].

ENCYCLOPEDIA CANADIANA, Ottawa, the Canadiana company limited, a subsidiary of The Grolier Society of Canada Limited, 1962, première édition en 1958, 10 vol.

ENCYCLOPÉDIE DU CANADA, Montréal, les Éditions internationales Alain Stanké ltée, traduit de l'anglais avec l'autorisation de Hurtig Publishers ltd (1985), 3 tomes.

ÉQUIPE DU PROJET IFA (AFLTA), Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire (A-B).

FILTEAU, Gérard, La naissance d'une nation. Tableau du Canada en 1755. Géographie et institutions t.1, Montréal, Éditions de l'A. C.-F., 1937, (Documents historiques).

GIRARD, Camil et Normand PERRON, Histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1989.

GROUPE AIXOIS DE RECHERCHES EN SYNTAXIQUE, Recherche sur le français parlé, Université de Provence, 1983.

HARRAP'S NEW SHORTER, French and English Dictionary, par J. E. Mansion, révisé par M. Ferlin et P. Forbes, Grande-Bretagne, Éditions J. E. Mansion, 1967, (1^e édition, 1940).

LAROUSSE, Pierre, Grand dictionnaire universel français, Paris Administration du Grand dictionnaire universel, [1865-1876], 15 vol.; Nouveau Larousse illustré. Dictionnaire universel encyclopédique, sous la dir. de Claude Augé, Librairie Larousse, [1898-1904], 7 vol.; Larousse du XXe siècle en six volumes, sous la dir. de Paul Augé, 1928-1933, 6 vol.; Grand Larousse encyclopédique, 1960-1964 [réimpr.: 1969], 10 vol.; Grand Dictionnaire encyclopédique Larousse, 1982-1985.

LAVOIE, Thomas, Gaston BERGERON et Michèle CÔTÉ, Les Parlers français de Charlevoix, du Saguenay, du Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord, Gouvernement du Québec, Office de la langue française, 1985, 5 vol. (Les Publications de Québec).

LES GUIDES BLEUS. Canada, Alaska, Saint-Pierre-et-Miquelon, Bermudes, sous la dir. de Francis Ambrière, Paris, Librairie Hachette, 1967.

LITTRÉ, Émile, Dictionnaire de la langue française, abrégé par a. Beaujean, révision et mise à jour de l'édition de 1960, Éditions Universitaires, 1963.

LORENT, Maurice, Le parler populaire de la Beauce, Montréal, Léméac, 1977.

MASSIGNON, Geneviève, Les parlers français d'Acadie. Enquête linguistique, Paris, Librairie C. Klincksieck, 1962, 2 vol.

OFFICE DE LA LANGUE FRANÇAISE, Conseil de la langue française, Actes du colloque. Les français régionaux: Québec, 21 au 25 octobre 1979, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1981.

PARADIS, Claude éd. et Thomas LAVOIE éd., Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée: revue de l'Association québécoise de linguistique, Québec, Association québécoise de linguistique, 1988.

POTIER, Père P., S. J., "Façons de parler proverbiales, triviales, figurées, etc... des Canadiens au XVIIIe siècle", 1742-1755.

RÉZEAU, Pierre, Actes du colloque de Trèves du 17 au 19 mai 1979.

—, Pierre, Dictionnaire des régionalismes de l'Ouest entre Loire et Gironde, Éditions du Cercle d'or, 1984.

ROBERT, Paul, Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française. Les mots et les associations d'idées, 2e ent. rev. et enr. par Alain Rey, Paris, Le Robert, 1985, 9 vol.

ROBERT, Paul, Le petit Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, secrétaire gén. de la réd. Alain Rey, Paris, Société du Nouveau Littré, 1967, réd. dirigée par A. Rey et J. Rey-Debove, 1989.

SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA, Glossaire du parler français au Canada, Québec, L'Action sociale limitée, 1930, [réimpr.: Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1968].

THE SHORTER OXFORD ENGLISH DICTIONARY on historical principles, préparé par William Little, H. W. Fowler et J. Coulson, révisé et édité par C. T. Onions, 3^e édition révisée avec addenda, Grande-Bretagne, Oxford University Press, 1968, (1^e publication, fév. 1933).

TUAILLON, Gaston, Matériaux pour l'étude des régionalismes du français. Les régionalismes du français parlé à Vourey, village dauphinois, no 1, Paris, C.N.R.S, 1983, (Matériaux pour l'étude des régionalismes du français).

SÉGUIN, Maurice, La nation canadienne et l'agriculture (1760-1850), Trois-Rivières, Boréal Express, 1970.

SIMARD, Guy, Vocabulaire du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie, Université du Québec à Rimouski, 1978.

TANGHE, Raymond, Géographie humaine de Montréal, Montréal, Librairie d'Action canadienne-française Ltée, 1928.

_____, Raymond, Montréal, Montréal, Éditions Albert Lévesque, 1936 (Albums canadiens).

TRÉSOR DE LA LANGUE FRANÇAISE. Dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e siècles (1789-1760), sous la dir. de Paul Imbs, Paris, Éditions du Centre national de la recherche scientifique, 1971 (en cours de publication).

WARTBURG, Walter von, Französisches etymologisches wörterbuch. Eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes, Bonn, Kurt Schroeder, 1948-57 (fascicules).

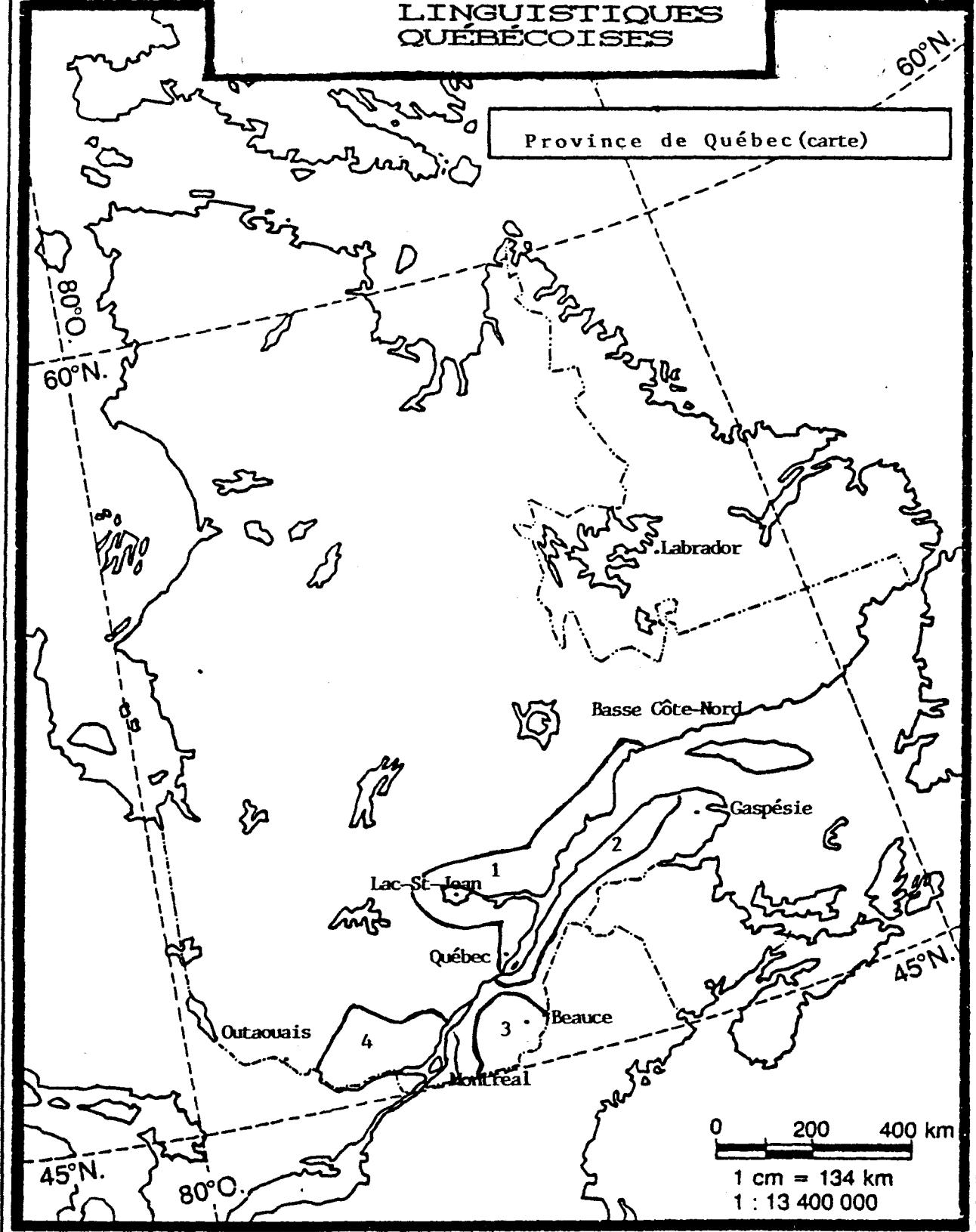
WOLF, Lothar avec la collaboration de FISCHER, Paul, Le français régional d'Alsace: étude critique des alsacianismes, Paris, Klincksieck, 1983.

ANNEXES

ANNEXE I :

CARTE : QUATRE AIRES
LINGUISTIQUES
QUÉBÉCOISES

Province de Québec (carte)



LÉGENDE:
QUATRE AIRES LINGUISTIQUES QUÉBÉCOISES:

1. Saguenay-Lac-Saint-Jean
2. Rive-Sud

3. Beauce
4. Région de l'Ouest

ANNEXE II:

LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS UTILISÉS.

Adj.	: Adjectif	Mme	: Madame
Adv.	: Adverbe	N.-Br.	: Nouveau-Brunswick
ALEC	: Atlas linguistique de l'Est du Canada	N.-Éc.	: Nouvelle-Écosse
Angl.	: Anglais	No	: Numéro
Besch.	: Bescherelle	P.	: Page
Cf.	: Confertum	Part.	: Participe
Chic.	: Chicoutimi	Péj.	: Péjoratif
Col.	: Colonne	Pic.	: Picardie
Coll.	: Collection	Pl.	: Pluriel
Dériv.	: Dérivation	Pron.	: Pronominal
Dial.	: Dialecte	Q.	: Question
Éd.	: Édition	Qc	: Québec
Enq.	: Enquêteur	Qff.	: Quelquefois
Etc.	: Et caetera	Qqn	: Quelqu'un
Ex.	: Exemple	Réd.	: Rédaction
Expr.	: Expression	Réimpr.	: Réimpression
Ext.	: Extension	S.	: Substantif
F.	: Féminin	Sag.-Lac	: Saguenay-Lac-St-Jean
Fam.	: Familiar	Sept.	: Septembre
FEW	: Französisches Etymologisches Wörterbuch	Suff.	: Suffixe
Fig.	: Figuré	T.	: Tome
FTLFQ	: Fichier du trésor de la langue française au Québec	Tech.	: Technique
I.-P.-Éd.	: Île-du-Prince-Édouard	TLF	: Trésor de la langue française
Inf.	: Informateur (-trice)	TLFQ	: Trésor de la langue française au Québec
Intr.	: Intransitif	Tr.	: Transitif
Lat.	: Latin	UQAC	: Université du Québec à Chicoutimi
Loc.	: Local	UQAR	: Université du Québec à Rimouski
LPF	: Les Parlers français	V.	: Verbe
Ltée	: Limitée	Var.	: Variante
M.	: Masculin	Vol.	: Volume
Mar.	: Marine	Vx	: Vieux
		#	: Numéro